VOLUME X. WINNIPEG, MAN., MARDI, 5 JUIN 1923 NUMERO 52

Adressez t... ...dance à
"L... ...E"
...NTS:
Canada ... ...nis - $2.00
Union Posta... - - - $2.50

LA LIBERTE

Rédigée en collaboration

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - A 1816—A 1817
Imprimée et publiée par la
WEST CANADA PUB. Co., Ltd.
619, ave McDermot

La colonisation au Manitoba

Premier article

On parle de la colonisation au Manitoba depuis plus d'un demi-siècle. La question a été posée sous son vrai jour le 23 octobre 1871 dans un document épiscopal rédigé par Mgr Taché et signé par lui et NN. SS. Taschereau, Bourget, Guigues, Larocque, Laflèche et Langevin (de Rimouski). C'était peu après l'entrée de notre province dans la Confédération. Sir Georges-Etienne Cartier travaillait à ce moment à faire de cette nouvelle province une autre province de Québec. Dans ce but il avait rédigé lui-même la constitution de 1870, reproduction exacte de la constitution actuelle de la province laurentienne au point de vue catholique et français. "Sir John-A. Macdonald était alors dangereusement malade", disait la *Minerve* à la mort de Sir Georges, "et ne pouvait prendre connaissance d'aucune affaire publique. M. Cartier se trouva alors par le fait le *leader* de la Chambre des Communes, et tout le monde se souvient avec quelle délicatesse et quelle habileté consommée il sut remplir seule le premier rôle, aprs l'avoir rempli conjointement avec Sir John pendant si longtemps. Il fallait vraiment son prestige et son ascendant sur la majorité protestante pour faire adopter le bill du Manitoba, si favorable aux catholiques."

Le 22 janvier 1894, cinq mois avant de descendre dans la tombe, Mgr Taché répondait ce qui suit à un journal d'Ottawa qui avait eu l'audace de l'accuser d'avoir entravé l'oeuvre de Sir Georges:

"Après la création du Manitoba, Sir Georges-Etienne Cartier a travaillé à déterminer un courant d'émigration. Non seulement il n'a pas trouvé d'opposition de ma part, mais je me suis parfaitement entendu avec lui à cet égard. A l'époque du transfert du pays, le 15 juillet 1870, j'étais à Ottawa avec Sir Georges-Etienne Cartier. Je voyageai ensuite avec lui. Nous passâmes ensemble plusieurs jours, et dans un parfait et commun accord, nous déterminâmes tout ce qui pouvait se faire alors. Je repris la route du Manitoba en compagnie de plusieurs ecclésiastiques et de MM. Girard, Royal et autres. Non seulement nous voyageâmes ensemble, mais, rendus à Saint-Boniface, ces messieurs acceptèrent l'humble hospitalité de ma maison, où les avait précédés M. Dubuc, et où je m'estimais heureux de jouir de leur compagnie. Au printemps de 1871, M. l'abbé Georges Dugas se rendit à Montréal pour travailler à la colonisation; il y vit Sir Georges et bien d'autres, va sans dire, et détermina un joli contingent de colons à le suivre. A son arrivée, M. Dugas me fit part de ses impressions et de celles de Sir Georges, signalant un moyen à prendre pour généraliser un mouvement vers le Nord-Ouest. Comme les vues exprimées étaient aussi les miennes, je me rendis à Québec où était Sir Georges. Les évêques canadiens étaient réunis en assemblée provinciale. Je demandai à Leurs Grandeurs de vouloir bien nous aider dans notre importante entreprise. Tous me promirent leur concours, à la condition qu'il ne se ferait rien qui pût enrayer l'oeuvre de la colonisation, telle que poursuivie dans la province de Québec. Les vénérés prélats s'arrêtèrent au projet d'une lettre pastorale qui serait signée par tous, et l'on m'en confia la rédaction."

Cette lettre fut imprimée et envoyée à tous les curés de la province de Québec. En voici les principaux paragraphes:

En colonisant une partie du Manitoba, les Canadiens français s'assurent dans la législature fédérale l'équilibre qu'ils possèdent aujourd'hui, et qu'ils perdront nécessairement s'ils ne sont point en nombre dans le territoire du Nord-Ouest.

Dans cette nouvelle province, il y a un collège où les garçons peuvent recevoir une éducation soignée; des couvents où les filles puisent l'instruction qui leur est prodiguée au Canada.

Nous considérons donc, Monsieur le Curé, comme chose bonne et désirable l'établissement de quelques-uns des nôtres dans ces régions, et nous verrions avec plaisir qu'il se fît quelque chose dans ce sens; si, par exemple, entre deux ou trois paroisses, on pouvait assurer le concours d'une famille honnête, chrétienne et laborieuse, qui irait former dans le Nord-Ouest une population comme celle qui est venue, il y a deux siècles, jeter les fondements de notre nationalité au Canada.

Qui niera que le Manitoba serait aujourd'hui en majorité catholique et français, si cette sage direction eût été suivie? Jamais Greenway, Martin et autres politiciens de même acabit n'auraient osé déchirer, comme un vulgaire chiffon de papier, la constitution rédigée par Sir Georges-Etienne Cartier et revêtue de la signature de la reine Victoria. Le Canada entier n'aurait pas connu la malsaine agitation scolaire qui l'a secoué d'un océan à l'autre. Un million des nôtres seraient aujourd'hui sur les terres fertiles des trois provinces des prairies au lieu d'être les esclaves des usines américaines et d'être à jamais perdus pour notre pays.

* * *

Avant de poursuivre cette intéressante et importante étude, nous désirons attirer l'attention de nos frères de la province de Québec, en particulier celle des journalistes, sur une série d'articles publiés depuis quelques semaines dans notre journal par un collaborateur bien au fait de ce qu'il écrit. Des journaux sympathiques y ont fait écho, entre autres l'*Action Catholique* du 16 mai. Nous remercions ces confrères. Connaissant leurs bonnes dispositions à notre endroit, nous leur demandons de ne pas généraliser des cas isolés exposés avec force pour ouvrir les yeux des autorités civiles de notre province et les forcer à remédier à de criants abus. Nos prêtres colonisateurs nous écrivent que ces articles, intitulés: *Est-ce tolérable?* leur nuisent dans leur mission de diriger vers l'Ouest les

(Suite à la deuxième page)

Lettre pastorale

De Mgr l'Evêque de Bayonne, Lescar et Oloron, au clergé et aux fidèles de son diocèse, à l'occasion de la béatification du Vénérable Michel Garicoïts

Nos Très Chers Frères,

Le 10 mai 1923 marquera une date glorieuse pour le diocèse de Bayonne. Ce jour-là, en effet, un de ses enfants, le Vénérable Michel Garicoïts, recevra du Pape Pie XI les honneurs de la Béatification.

Cet hommage rendu au prêtre qui, pendant quarante ans, travailla au salut des âmes avec un zèle extraordinaire et fut un admirable exemplaire de toutes les vertus, portera l'allégresse dans tous les coeurs. On pourra enfin prier officiellement et invoquer celui que, durant sa vie, le peuple appelait le Saint, à qui il demandait déjà des miracles parce qu'il croyait à son crédit auprès de Dieu.

Nous sommes heureux de vous apporter cette bonne nouvelle.



Dans cette Lettre, Nous voulons vous parler du vénérable serviteur de Dieu, Michel Garicoïts. L'histoire de sa vie, et de ses oeuvres, sera forcément brève. Il y faudrait un volume. Nous nous consolons à la pensée qu'après les fêtes de la Béatification, l'éloge du Bienheureux retentira dans beaucoup de nos églises et que des bouches augustes viendront le célébrer avec nous à Bétharram, en ces lieux bénis où il a travaillé, où il s'est sanctifié, où il est mort.

D'abord, nous nous réjouirons parce que le nouvel élu qui va monter sur les autels est des nôtres et qu'il est une gloire pour le pays basque et le diocèse de Bayonne. Ensuite, en quelques traits rapides, nous esquisserons sa vie et rappellerons ses oeuvres. Enfin, nous dirons ses qualités, ses vertus.

I

Trois provinces voisinent qui, de tout temps, se pénétrèrent dans leur vie sociale, religieuse, guerrière. Leurs soldats se battaient souvent sous le même étendard. Parfois, quand les loisirs de la paix se prolongeaient, ces peuples d'humeur batailleuse se cherchaient querelle en attendant mieux. Ces trois provinces sont la Gascogne, la Navarre et le Guipuzcoa dont les limites, aujourd'hui, forment une partie de la frontière franco-espagnole.

Or, ces trois provinces s'enorgueillissent d'avoir donné le jour à trois grands saints, à trois saints qui ont rempli le monde de leurs noms et de leurs oeuvres, que l'Eglise honore à l'égal des Apôtres: Saint Ignace de Loyola, Saint François-Xavier, Saint Vincent de Paul.

Saint Ignace de Loyola est le célèbre fondateur de la Compagnie de Jésus. Il donna à sa Compagnie une discipline militaire, en fit une armée au service du Pape. Ses troupes, depuis quatre siècles, ont l'honneur d'attirer sur elles la haine des ennemis de l'Eglise, la persécution, mais aussi l'admiration et la reconnaissance du monde chrétien. Saint Ignace de Loyola est le logicien impitoyable qui, depuis quatre siècles, jette des âmes sans nombre dans l'engrenage de ses *Exercices Spirituels* et les en fait sortir renouvelées, converties. Ce livre, a-t-on dit, a sauvé plus d'âmes qu'il ne contient de mots. Général d'une armée comme on n'en avait pas encore vu, saint Ignace de Loyola, avec ses soldats, a pris possession de la terre. Ses missionnaires, ses savants, ses professeurs, ses écrivains soutiennent partout le bon combat.

Saint Ignace de Loyola appartenait à la province de Guipuzcoa dont une partie était, en ces temps, sous la juridiction des évêques de Bayonne.

Saint François-Xavier est le disciple de Saint Ignace. Ame de feu. La soif des âmes le dévore; il veut gagner à Jésus-Christ l'univers entier. Il traverse les mers, s'enfonce dans les Indes, court de province en province, visite plusieurs empires. Il donne à son Dieu cinquante-deux royaumes, baptise plus d'un million d'infidèles. Il volait à la conquête de la Chine et de la Tartarie quand la mort le terrasse. Il était âgé de quarante-six ans. En dix ans, il avait accompli une oeuvre gigantesque, surhumaine. Depuis Saint Paul, on n'avait vu pareil ouvrier. Les Papes l'ont donné pour Patron aux missionnaires; la voix publique l'a sacré Apôtre des Indes et du Japon.

Saint François-Xavier appartient à la Navarre. Son père est né à Jaxu (en Navarre actuellement française), sa mère à Azpilcueta (en Navarre actuellement espagnole). Mais, à cette époque, Jaxu et Azpilcueta appartenaient au diocèse de Bayonne. Sans doute, Saint François-Xavier est né à Javier, au diocèse de Pampelune. On voit cependant quels liens étroits le rattachent au diocèse de Bayonne.

Saint Vincent de Paul! Son nom est connu et révéré dans tous les pays, sur toutes les plages; il est devenu un symbole, le symbole de la charité, de l'amour des pauvres. Pauvre lui-même, il fonde des oeuvres admirables qui ont un retentissement jusqu'aux extrémités du monde et qui durent encore. La Lorraine, la Champagne, la Picardie sont ravagées par la peste: la guerre ajoute au fléau. Vincent vole au secours de ces provinces, distribue des millions, arrache des peuples entiers à une mort certaine. A Paris, il recueille et nourrit 15,000 pauvres. Il fonde l'oeu-

(Suite à la deuxième page)

UN NOUVEAU BIENHEUREUX

Le 10 mai Sa Sainteté Pie XI a proclamé Bienheureux le Vénérable Michel Garricoïts, religieux français. Comme ce nouveau Bienheureux a eu, pendant sa vie, des relations très intimes avec la Congrégation des Filles de la Croix, il nous fait plaisir de publier la très belle lettre pastorale que S. G. Mgr Gieure, évêque de Bayonne, a écrite à cette occasion.

UNE PAROLE DE PIE X

Pie X, se promenant un jour dans les jardins du Vatican, demanda aux cardinaux de sa suite ce qui manquait le plus dans l'Eglise. — Saint-Père, ce sont les écoles catholiques, dit l'un d'eux. — Non, reprit le Pape, nous avons des écoles savantes où la jeunesse peut puiser à son aise les sciences et les lettres ou les dogmes de la Foi. — Ce sont les églises, dit un autre. — Pas encore, reprit le Pontife, nous avons des temples superbes qui invitent le peuple à la prière. — Ce qui nous manque, reprit un autre, ce sont des prêtres savants. — Et le Pape reprit: Non, non, les apôtres étaient des ignorants et ils ont converti le monde. Ce qui nous manque le plus dans l'Eglise, ce sont *des laïques véritablement catholiques.*

"LA LIBERTE" EN PRIX

Nous prions nos lecteurs de lire à la deuxième page l'article publié à ce sujet. Ils y trouveront de nouvelles explications.

L'ORGUE

Majestueux instrument, dans lequel viennent se rencontrer tous les échos de la création, et qui est comme la résultante de tous les autres organes de l'art, élevés chacun à leur plus haute puissance! Est-il une pensée religieuse qu'il ne parvienne à traduire? , Est-il un sentiment qu'il n'exprime avec la force et le charme qui lui sont propres? Tour à tour joyeuse ou plaintive, grave et douce, la voix de l'orgue, cette création si hardie et si originale de l'art chrétien, remue toutes les puissances de l'âme. Tantôt elle monte, elle s'élève comme l'esprit qui tend vers Dieu sur les ailes de la prière; tantôt elle replie ses ondes harmonieuses, comme l'âme qui retourne sur elle-même dans la conscience de sa faiblesse. Elle éclate par intervalles, comme les sanglots d'un coeur brisé par la douleur; elle seconde par une mélodie plus intime le calme de la conscience, que l'homme cherche devant Dieu; elle suit l'âme à travers tous ses mouvements et dans ses situations diverses; elle prie avec le juste, pleure et espère avec le pécheur, soupire avec le malheureux; elle mélange dans ses accords infiniment variés le tonnerre du Sinaï et les gémissements du Calvaire, les menaces de la justice et les plaintes de l'amour: elle est, après la voix du prêtre, la deuxième voix de Dieu dans le temple.

Mgr Freppel.

AVIS DU DIRECTEUR

Le directeur de la *Liberté* prie les amis du journal qui ont des communications à y faire insérer de ne pas attendre au lundi matin pour les lui apporter ou les lui faire parvenir par la poste. A moins d'être urgentes et très courtes ces communications seront invariablement remises à la semaine suivante. La matière à lire du journal est presque toute composée le samedi midi. Le lundi et le mardi avant-midi sont réservés à la préparation des annonces.

Toute communication non signée ne sera pas insérée. A moins de demande spéciale, les noms ne seront pas publiés. Qu'on ne craigne pas.

N'ayez pas peur parce que vous vous êtes trompés de bonne foi, mais relevez-vous de l'erreur. Les saints, comme tous les chefs-d'oeuvre, se font lentement.

René Bazin.

Encyclique de Sa Sainteté Pie XI



(Suite)

FRUITS FECONDS DE LA COLLABORATION DES EVEQUES ET DU SAINT SIEGE

En ces conjectures, Nous le savons parfaitement, votre dévouement et votre activité n'ont nullement besoin de stimulant, et Nous leur rendons au contraire les hommages les plus mérités. Néanmoins, la conscience de Notre charge apostolique et de Nos devoirs paternels à l'égard de tous Nous inspire et Nous fait une sorte d'obligation d'ajouter comme de nouvelles flammes au feu qui vous dévore, dans l'assurance que Nos exhortations vous porteront à consacrer des soins encore plus attentifs à la portion du troupeau que le Maître a confiée à chacun de vous.

Que d'oeuvres aussi excellentes qu'opportunes, concernant le clergé et tout le peuple fidèle, Nos prédécesseurs n'ont-ils pas, avec votre collaboration, sagement conçues, heureusement commencées et menées à bonne fin, initiatives que, étant donné les circonstances, ils ont eu un singulier mérite à réaliser! Nous en avons été informé par la renommée, transmise par la presse et confirmée par d'autres témoignages, comme aussi par les rapports particuliers que Nous tenons de vous-mêmes et d'un grand nombre d'autres personnes. Nous en rendons au Dieu éternel les plus ferventes actions de grâces dont Nous sommes capable.

Oeuvres missionnaires et de piété

Parmi ces oeuvres, Nous relevons particulièrement celles, nombreuses et singulièrement opportunes, qui ont trait à la diffusion des saines doctrines et à la sanctification des âmes; de même, les organisations, dites Pieuses Unions, de clercs et de laïques, qui ont pour objet le soutien et le développement des Missions chez les infidèles, en vue d'étendre le règne de Dieu et de porter aux peuples barbares le salut temporel et éternel; de même encore, les groupements si multipliés de jeunes gens, qui allient à une dévotion particulière envers la Sainte Vierge et surtout envers la Sainte Eucharistie une pratique exemplaire de la foi, de la pureté, et d'une charité réciproque toute fraternelle; ajoutons les associations tant d'hommes que de femmes, et tout spécialement les associations eucharistiques, qui se vouent à honorer l'auguste Sacrement, soit par des hommages plus fréquents ou plus solennels, tels même que de grandioses processions se déroulant par les rues des cités, soit encore par l'organisation d'imposants Congrès régionaux, nationaux, et même internationaux, où presque tous les membres sont merveilleusement unis par la même foi, la même adoration, les mêmes prières, la même participation aux dons du ciel.

ACTION CATHOLIQUE

Règne social du Christ, bonne presse, conférences, lutte scolaire, etc.

C'est à ce courant de piété que Nous attribuons l'accroissement fort notable de l'esprit apostolique, Nous voulons dire ce zèle très ardent qui, d'abord par la prière assidue et une vie exemplaire, puis par la voie féconde de la parole et de la presse et les autres moyens y compris les oeuvres de charité, tend à faire rendre au Coeur de Jésus, par les individus, par la famille et par la société, l'amour, le culte et les hommages dus à sa divine royauté. C'est le même but que poursuit ce *bon combat* "pour l'autel et le foyer", cette lutte qu'il faut engager sur de multiples fronts en faveur des droits que la société religieuse qu'est l'Eglise et la société domestique qu'est la famille tiennent de Dieu et de la nature pour l'éducation des enfants. A cet apostolat se rattache enfin tout cet ensemble d'organisations, de programmes et d'oeuvres qui, par l'appellation sous laquelle on les réunit, constituent l'*action catholique*, qui Nous est très particulièrement chère.

IL FAUT ENRICHIR ENCORE CE PATRIMOINE DES OEUVRES CATHOLIQUES

Toutes ces oeuvres, et les autres institutions de même nature qu'il serait trop long d'énumérer, il importe de les maintenir avec énergie; bien plus, on doit les développer avec une ardeur chaque jour croissante en les enrichissant des perfectionnements nouveaux que réclament les circonstances de choses et de personnes. Cette tâche peut paraître ardue et difficile aux Pasteurs et aux fidèles; elle n'en est pas moins évidemment nécessaire, et il faut la ranger parmi les devoirs primordiaux du ministère pastoral et de la vie chrétienne.

Tous ces motifs démontrent — avec trop d'évidence pour qu'il soit besoin d'insister — à quel point toutes ces oeuvres se commandent les unes les autres, et quels étroits rapports elles ont avec la restauration si désirée du règne du Christ et avec le retour de la paix chrétienne, impossible hors de ce règne: *la paix du Christ par le règne du Christ.*

(A suivre)

La colonisation au Manitoba

(Suite de la première page)

compatriotes de la province-mère qui, de ce temps-ci, s'engouffrent par milliers dans les villes américaines. On se dit et on dit à nos prêtres colonisateurs: "Mais voyez donc comment nos compatriotes sont traités au Manitoba. A quoi bon aller grossir le nombre des victimes?" Mais non, tout doux. Les cas signalés: celui d'un instituteur fanatique à Fisher Branch, l'impasse du syndic officiel à Florze, l'ambiance des écoles normales qui laisse à désirer, ne sont qu'un tout petit aspect de notre situation *de fait* au point de vue catholique et français. Nous disons *de fait, car légalement,* nous n'hésitons pas à le reconnaître, le français est ostracisé de l'école et l'enseignement religieux relégué après trois heures et demie. *De droit,* nous restons sur nos positions. Nous maintenons toutes nos justes réclamations.

Qu'on veuille bien prendre note que *de fait* le français est enseigné, comme avant la néfaste loi Thornton de 1916, dans la presque totalité de nos écoles du Manitoba, dans tous les centres où les nôtres sont groupés. Des religieux et des religieuses y enseignent à maints endroits comme dans la province de Québec. La dose d'anglais, cela va de soi, y est plus forte, mais le français y a sa part. Nos enfants sont réellement bilingues. Au sortir de nos écoles ils parlent et écrivent les deux langues officielles du Canada.

Nous ne pouvons, en un article qui est déjà long, exposer la situation de nos cinquante-deux paroisses françaises du Manitoba, placées dans les deux diocèses de Saint-Boniface et de Winnipeg, mais nous pouvons assurer qu'elles sont l'image fidèle de celles echelonnées sur les rives du Saint-Laurent. On y parle français, on y vit d'un patriotisme intense, on y est groupé. En un mot, l'on se sent sûr de l'avenir.

Nous entrerons plus tard dans des details qui confirmeront pleinement les affirmations du paragraphe précédent. Nous terminerons en attirant l'attention sur les chiffres officiels du recensement de 1921, que nous publions à la neuvième page du présent numéro. En 1911, le Manitoba comptait 30,914 Canadiens français; en 1921 il en comptait 40,638. Est-ce qu'un groupe qui, malgré une immigration très restreinte et une émigration notable vers les provinces soeurs de la Saskatchewan et de l'Alberta, où il y avait quantité de terres gratuites à prendre durant la décade écoulée croit d'un quart en dix ans, est exposé à disparaître? Que serait-ce, si à l'excédent naturel des naissances, s'ajoutaient chaque année les quelques familles demandées par l'épiscopat canadien-français en 1871? Non, nous ne sommes ni noyés, ni perdus. Puisse la série d'articles que nous commençons en convaincre tous nos chers compatriotes de la province de Québec! Prière à la presse amie d'y faire écho.

Est-ce tolérable?

Cinquième article

DU RECRUTEMENT DE NOTRE PERSONNEL ENSEIGNANT

Toute défectueuse qu'elle soit, notre loi scolaire au Manitoba permet l'enseignement religieux tous les jours de trois heures et demie à quatre heures. Pour jouir de cette librté, il suffit que les commissaires passent à la majorité des voix une résolution à cette fin ou que les parents de dix enfants dans le cas d'une école rurale ou de vingt-cinq dans celui d'une école de ville ou de village signent une pétition pour le demander (Art. 249).

De là une conclusion qui saute aux yeux. Si les protestants peuvent, tout en demeurant fidèles à leurs principes, n'être pas très particuliers sur les convictions religieuses des professeurs de religion, il en est tout autrement des catholiques. Pour catéchiser nos enfants catholiques, il nous faut des catholiques. Et nous ajoutons, sans craindre de nous tromper, que pour les catéchiser efficacement il faut quelqu'un qui parle aux enfants leur langue maternelle. Et l'on ne saurait compter uniquement sur les curés pour ce travail. Si l'on veut donc que la loi soit autre chose qu'un trompe-l'oeil, nous devons avoir autant de professeurs catholiques sachant le français qu'il y a d'écoles ou de districts scolaires où les nôtres peuvent légalement exiger l'enseignement religieux pour leurs enfants. Si le gouvernement veut nous traiter comme nous avons le droit de l'être au point de vue de la loi même telle qu'elle existe actuellement, il doit faire tout en son pouvoir pour encourager et aider les nôtres qui veulent embrasser la carrière de l'enseignement.

Est-ce bien là ce qu'il a fait par le passé?

Depuis longtemps on se plaint de la pénurie des professeurs catholiques français. Depuis plusieurs années il y a des centres peuplés en grande partie, en majorité parfois, en totalité même en certains cas, de Canadiens français ou de catholiques de langue française qui ne peuvent avoir d'éducateurs de notre foi et parlant convenablement notre langue.

On a insinué en plusieurs circonstances que la raison en était que nos catholiques manitobains de sang français ne présentaient pas suffisamment de candidats et de candidates aux écoles normales et que les éducateurs de Québec, qui viendraient en grand nombre si on leur permettait d'enseigner ici, ne savent pas assez l'anglais pour se charger des écoles en notre province.

Passons sur la valeur de l'objection prise en elle-même. Mais était-on bien sincère en la faisant valoir? Qu'on en juge par ce qui suit.

A la suite d'une campagne poursuivie pendant plusieurs années, nos admirables institutions religieuses nous ont préparé ces derniers temps plus que par le passé des jeunes filles désireuses de se donner à l'enseignement. Ces jeunes filles ont suivi pendant tout leur cours les programmes officiels du Manitoba. Après avoir passé, au prix des plus grands sacrifices de leur part et de la part de leurs parents, dix ou douze années à se préparer en vue de l'Ecole Normale, plusieurs d'entre elles, même parmi celles qui avaient passé leurs derniers examens d'école primaire avec distinction, se sont vu l'an dernier fermer au nez les portes des écoles normales. On a écarté même quelques-unes de celles qui avaient pris soin de faire leur demande d'admission dès le printemps en vue du mois de septembre suivant. Le prétexte que l'on a mis de l'avant c'est que les places disponibles aux écoles normales étaient inférieures aux demandes et qu'il fallait accorder la préférence aux "jeunes personnes" plus âgées, parce que, disait-on, elles ont plus de chance d'avoir de l'autorité sur leurs jeunes élèves.

Que la profession des instituteurs commence à être encombrée au Manitoba, nous ne le nions pas. Mais tant que le nombre d'instituteurs catholiques français ne sera pas suffisant pour correspondre aux demandes qu'on en fait, nous croyons que le Département de l'Instruction publique, s'il veut se conformer à l'esprit des lois auxquelles il est soumis, doit admettre de préférence aux autres ceux des nôtres qui désirent suivre les cours d'Ecole Normale. Surtout nous croyons que, sous l'administration nommée par le gouvernement Norris, on a été parfaitement injustifiable de tenir compte uniquement de l'âge, en mettant de côté les croyances religieuses et la question de langue et de nationalité, quand il s'est agi de préparer des instituteurs et des institutrices doués de prestige et d'autorité. Si la chose était nécessaire, nous pourrions citer des cas typiques qui démontrent que même avec un âge presque vénérable, des éducateurs anglo-protestants ont fait complètement fiasco dans des régions franco-catholiques pour n'avoir pas su le français et n'avoir pas été en sympathie d'idées et de sentiments avec la population et les enfants des écoles qui leur étaient confiées.

Grâce donc au régime en vigueur depuis plusieurs années, nous avons actuellement plusieurs districts scolaires en forte partie, ou en totalité, français et catholiques qui ne peuvent avoir d'instituteurs de notre foi et de notre langue. Nous ne le nions pas, c'est le fruit de l'ancien régime que nous récoltons. Mais il ne faudrait pas que cet état de chose se poursuive. C'est pourquoi nous prenons la liberté de le soumettre humblement aux sérieuses considérations des ouvriers de "la bonne entente" pour qu'ils sachent bien dans quelle direction diriger leurs efforts. Nous demandons aussi à notre députation de s'occuper activement de cette question dès maintenant. Les électeurs, qui croient encore au *fair play,* feraient bien aussi de harceler de leurs demandes leurs représentants, qu'ils soient catholiques ou non, le Département de l'Instruction publique, voire même Monsieur le Premier Ministre, puisque c'est lui qui est ministre de l'Instruction publique. On le dit esprit cultivé et accessible aux exigences du bon droit et du bon sens. C'est tout ce qu'il nous faut pour l'intéresser efficacement à notre cause.

Les offres de Berlin

La note que le gouvernement allemand a adressée aux Alliés est un défi au bon sens, à la logique et à la probité; elle démontre que les hommes d'Etat allemands ont une singulière idée de la mentalité de leurs adversaires et qu'il la jugent à la valeur de leur propre esprit qui est totalement dénué de psychologie.

Le cynisme et la sottise de leurs propositions atteignent un tel degré qu'on ne peut vraiment pas imaginer qu'ils aient voulu se moquer de nous. On est obligé de penser qu'on se trouve en face d'un état d'inconscience relevant du domaine pathologique.

Voilà des gens qui, il y a quatre mois, déclaraient qu'ils étaient dans l'impossibilité de rien verser au compte des réparations, et c'est pour ce motif que la France a dû occuper la Ruhr. Aujourd'hui ils offrent aux Alliés trente milliards. C'est déjà une contradiction. Mais que valent ces milliards? A quoi, en fin de compte, se chiffrera cette somme? Tout au plus à la moitié, car une dizaine de milliards sera subordonnée à une fantaisiste appréciation de la capacité de paiement de l'Allemagne, opération qui n'est pas nouvelle et qu'elle se réserve de faire évaluer par les plus retors de ses financiers. Cinq autres milliards sont destinés aux intérêts; quant au reste, si jamais les Alliés le touchaient, il équivaudrait à peine au quart de ce qui est dû à la France sur les sommes qu'elle a avancées pour subvenir aux réparations que l'Allemagne devait effectuer.

Ces milliards sont d'ailleurs très hypothétiques, ils sont soumis aux aléas d'emprunts que le Reich ferait en Amérique. Ils sont offerts conditionnellement.

Ce n'est pas tout. Ces vagues promesses ne seraient réalisables que si la France et la Belgique se retirent de la Ruhr et renoncent, à l'avenir, à opérer des saisies de gages et à faire état des sanctions prévues par le traité de Versailles, dont le Reich réclame de ce fait l'abolition.

Or l'occupation de la Ruhr, il le sait, jusqu'à ce que les réparations soient payées, est la condition fondamentale que la Belgique comme la France a imposée à l'Allemagne. Refuser de reconnaître cette condition équivaut à rendre complètement vaines toutes les propositions de l'Allemagne et à dispenser les Alliés d'en tenir le moindre compte.

Quant à l'offre de sécurité qu'on propose à la France, elle n'est pas nouvelle dans sa forme actuelle et ce ne serait pas la première fois que la France la repousserait, car elle n'aurait, comme garantie, qu'une convention éphémère, convention qui ne serait pas plus respectée que celles qui furent passées à La Haye et à Londres, soit sur l'arbitrage des litiges, soit sur l'intégrité de la Belgique si impudemment violée par l'Allemagne.

Bref, dans ce très long factum, où le Reich émet la prétention de faire oeuvre de bonne volonté, on ne trouve aucune trace d'un désir réel de se soumettre aux obligations du traité de Versailles. Ce traité est même sapé dans toutes ses parties au point qu'il semble que ce soient les Alliés qui ont été vaincus et que ce soit l'Allemagne, victorieuse, qui dicte ses volontés.

La leçon de la Ruhr n'a pas encore suffi pour abaisser l'orgueil allemand et mettre à la raison les industriels Prussiens qui sont les grands conseillers du gouvernement de M. Cuno; il n'y a donc plus qu'à la continuer jusqu'à ce que le Reich comprenne qu'il doit bon gré, mal gré, capituler et passer par où veut la France.

Il y viendra. N'est-ce pas déjà un symptôme que ces propositions qui, pour si vagues qu'elles soient, contredisent les affirmations du chancelier à la tribune du Reichstag, où il déclarait, naguère, que l'Allemagne lutterait jusqu'au bout et ne ferait aucune offre aux Alliés, tant que la Ruhr serait occupée. Or, la France y est et des offres sont officiellement proposées aux puissances représentées à la Commission des Réparations.

Les propositions du Reich sont inacceptables, c'est entendu; mais elles n'en constituent pas moins une première reculade. La France en verra d'autres à la condition qu'elle maintienne, sans impatience, l'action qu'elle a entreprise dans la Ruhr. Malgré cette résistance qu'on lui a opposée, cette action commune a porté ses fruits, les chemins de fer circulent, la navigation est rétablie sur les canaux, les transports de charbon et de coke s'effectuent régulièrement vers la France et la Belgique, en dépit d'attentats dont la recrudescence a coïncidé avec la remise de la note allemande aux puissances.

Leurs auteurs paieront cher leurs actes criminels, et M. Krupp von Bohlen, arrêté et emprisonné, va passer devant un conseil de guerre pour machination contre les troupes d'occupation et violation des arrêtés pris par le commandant en chef de l'armée de la Ruhr. Ces arrêtés sont moins sévères que ceux qu'avait pris, en 1871, le Maréchal de Manteuffel, quand les Allemands occupèrent la France, jusqu'au paiement de son indemnité de guerre. Le ministère public n'aura qu'à les lire aux accusés pour qu'ils se persuadent, par comparaison, que les Français ne seront jamais trop sévères contre les perturbateurs allemands.

Un redoublement d'énergie, une organisation plus active encore dans l'exploitation de la Ruhr, seront la meilleure réponse que la France et la Belgique pourront faire aux mauvaises plaisanteries du chancelier Cuno.

J. L.

Lettre pastorale

(Suite de la première page)

vre des missions et bientôt il envoie des missionnaires par toute la France, en Italie, en Pologne, en Irlande, à Tunis, à Madagascar. On l'appelle au Conseil du Roi à côté de Mazarin, de Condé. Il fonde des hôpitaux, des asiles pour toutes les infirmités, toutes les souffrances. De son coeur sortit cette invention sublime: la Fille de la Charite. A côté de ses oeuvres pâlissent les exploits des plus grands capitaines, les chefs-d'oeuvre des plus beaux génies. On reste muet d'étonnement et d'admiration devant la destinée de ce jeune pâtre que le cri public dénommait l'Intendant de la Providence, que les rois écoutaient, que les évêques consultaient, que les Papes honoraient.

Saint Vincent de Paul est né en Gascogne, dans le diocèse de Dax.

Ces trois hommes, l'éternel honneur de leur petite patrie, sont aussi la plus resplendissante parure de l'humanité. Ils apparaissent à nos yeux comme des géants dans l'assemblée des saints.

Cette terre privilégiée n'a pas épuisé sa fécondité en donnant trois saints prodigieux à l'Eglise. Elle va refleurir.

Au sortir de la Révolution, l'Eglise de France persécutée, dispersée, décimée, semblait frappée de mort. Cependant, les prêtres qui avaient échappé à la tourmente révolutionnaire rentrèrent dans leurs paroisses et se mirent à l'oeuvre avec un courage indomptable. Il leur fallait des auxiliaires pour les aider dans cette tâche surhumaine. Après les avoir trouvés, il les élevèrent sévèrement, les habituant à une vie rude et austère.

Ils sont restés légendaires ces prêtres héroïques qui, de 1800 à 1850, relevèrent les ruines matérielles et morales accumulées par dix ans de barbarie. On en parle encore avec attendrissement et vénération. Le diocèse de Bayonne vit à l'oeuvre ces intrépides pionniers qui rouvrirent, une à une, les églises et ramenèrent à la ferveur primitive les âmes qui avaient perdu la foi ou oublié la religion.

Dans cette phalange d'ouvriers apostoliques, deux hommes émergèrent bientôt et se distinguèrent entre tous comme marqués par le doigt de la Providence pour accomplir une mission personnelle: le vénérable Michel Garicoïts et le Vénérable Louis Cestac. Ces deux noms ne doivent pas être séparés. La reconnaissance publique, l'admiration générale les ont unis dans la même vénération.

Le Vénérable Louis Cestac créait tout près de Bayonne des oeuvres originales, inspirées par un zèle ardent pour les âmes et un amour tendre pour la Vierge Marie. Ses oeuvres reflètent la sensibilité de son coeur et les grâces de son âme d'artiste: "Je l'aime bien le Vénérable Louis Cestac, nous disait un jour le Cardinal Vannutelli; il a toute la poésie d'un saint italien."

Les deux serviteurs de Dieu travaillant aux extrémités opposées du diocèse, professaient, l'un pour l'autre, une estime profonde. Parlant à ses missionnaires, le Vénérable Michel Garicoïts disait: "Quels sont les hommes que Dieu bénit? Ceux qui se montrent persévérants dans l'oeuvre de Dieu, généreux dans les peines qu'ils y trouvent, et qui, au milieu de toutes les difficultés, savent s'anéantir, vivre et mourir. C'est Monsieur Cestac: une fois l'oeuvre entreprise, rien ne l'arrête; les croix ne font que doubler son courage. Mais aussi, quelle bénédiction! Les sables sont changés en terres fertiles, les âmes arrachées au mal; les pécheresses rentrent dans la voie du bien et de la plus haute vertu".

La cause de Louis Cestac a été portée à Rome. Le proces s'instruit. Deja le serviteur de Dieu a été proclamé Vénérable; les travaux avancent; les prières se multiplient pour obtenir sa béatification.

Le second que le diocèse de Bayonne montre avec un légitime orgueil est le vénérable Michel Garicoïts dont la béatification aura lieu le 10 mai prochain.

Michel Garicoïts naquit, le 15 avril 1797, à Ibarre, hameau du village Saint-Just, en Navarre française, et alors, dans le diocèse de Dax.

Certes les saints ne se comparent pas. Tous ont une mission spéciale à remplir et c'est parce qu'ils l'ont bien accomplie que l'Eglise les proclame saints.

Les uns feront des oeuvres retentissantes. Ils débordent leur province, leur pays; ils étendent leur action sur le monde entier et sur tous les temps: tels: Saint Benoît, Saint François d'Assise, Saint Dominique, Saint Ignace, Saint François-Xavier, Saint François de Sales, Saint Vincent de Paul. — Sainte Claire, Sainte Thérèse, Sainte Angèle, Sainte Jeanne de Chantal, Sainte Marguerite-Marie, Sainte Jeanne d'Arc, reçoivent des missions très spéciales aussi, et leur nom rayonne sur toute la chrétienté.

D'autres saints ont une destinée différente, moins éclatante peut-être et cependant tout aussi bienfaisante. Le curé d'Ars s'est immobilisé à Ars. Et quel saint a été plus en contact avec les âmes? Quel saint a converti plus de pécheurs, consolé plus d'affligés, éclairé plus d'esprits plongés dans l'erreur ou l'incrédulité?

Invinciblement, notre pensée se reporte sur le Vénérable Michel Garicoïts. Comme le curé d'Ars, il va dresser sa tente près d'un sanctuaire aimé qu'il ne quittera plus. Bétharram, Igon seront le seul théâtre de son action. Saint Ignace, Saint François-Xavier, Saint Vincent de Paul quittèrent leur pays; ils vinrent à Paris. Là, ils posèrent les fondements de leur apostolat; ensuite, ils s'élancèrent à travers les empires. Comme le curé d'Ars, le Vénérable Michel Garicoïts s'installe à son confessional, il donnera aux pénitents tous les loisirs qu'il peut dérober à la direction de sa Communauté et du Couvent d'Igon. Alors commence ce pélerinage des âmes souffrantes, des âmes malades auprès du saint directeur. Et l'on vient de toute la province, de plus loin encore. Quand les jours n'y suffisent pas, on prendra sur les nuits. Comme le curé d'Ars, le Vénérable Michel Garicoïts se consumera au service des âmes.

Quand on regarde à cette admirable variété des saints que l'Eglise propose à notre vénération, un double sentiment envahit les coeurs. Les saints qui ont accompli des travaux prodigieux, dont la destinée a été vraiment extraordinaire inspirent une sorte d'effroi. Ils sont admirables, mais pas imitables. La poésie les chante, l'éloquence les exalte et les porte sur des cimes inaccessibles. Ils paraissent et ils sont désespérants.

Les autres, dont la vie a jeté un moindre éclat et dont cependant les vertus furent héroïques nous semblent plus accessibles, plus imitables, par là même plus encourageants. Nous sommes portés à les suivre sans trop rougir de nos insuffisances et de nos imperfections. Le Vénérable Michel Garicoïts est de ceux-là. Vivant, il attirait, il inspirait confiance. Là haut, il nous paraît encore accessible; en le regardant, nous ne désespérons pas.

De ces Saints, quels sont les plus grands, les plus heureux? On saura, au ciel seulement, le degré de gloire et de félicité mérité et obtenu par les saints.

(A suivre)

"La Liberté" en prix

Nous attirons de nouveau l'attention de Messieurs les curés, de Messieurs les commissaires, de Messieurs les instituteurs, de Mesdames et de Mesdemoiselles les institutrices, ainsi que celle des Révérends Frères et des Révérendes Soeurs sur l'offre qu'a fait la semaine dernière et que renouvelle cette semaine l'administration de notre journal. Six mois d'abonnement gratuit à la *Liberté* à tout élève catholique et de langue française du Manitoba et de la partie ontarienne du diocèse de Saint-Boniface, dont les parents ne sont pas abonnés, est une offre qui mérite considération. Nous comptons naturellement sur les instituteurs et les institutrices pour nous faire parvenir les listes de noms et les adresses. Malheureusement nous n'avons pas pu nous procurer encore la liste complète de leurs noms et adresses. Que Messieurs les curés et Messieurs les commissaires veuillent bien s'enquérir auprès de leurs instituteurs et institutrices s'ils sont au courant de cette offre et qu'ils les encouragent, au besoin, à en faire profiter leurs élèves. Il va de soi que lorsque plusieurs enfants d'une même famille fréquentent une même école on ne doit envoyer que le nom du plus vieux de ces enfants.

Dans certains endroits, les commissions scolaires ne donnent pas de prix. Nous leur offrons, pourvu qu'elles nous fassent parvenir dix jours avant la fin de l'année scolaire, par leur secrétaire ou leurs instituteurs et institutrices, le nombre des enfants de chaque école, avec les noms de ceux qui ont droit à l'abonnement gratuit, de leur faire tenir autant d'exemplaires du numéro du journal précédant la fermeture des classes qu'il y a d'élèves dans chaque école. Nous serons charmés si ces commissions scolaires veulent remettre, en guise de prix, un de ces exemplaires à chaque élève.

Notre ambition est de faire pénétrer, pendant six mois et sans frais, dans toutes les familles catholiques et de langue française des diocèses de Saint-Boniface, de Winnipeg et du vicariat apostolique du Keewatin non encore abonnées, notre journal catholique et français. Qu'on veuille nous aider à accomplir cette tâche apostolique si fortement recommandée par les Papes et les Evêques.

Si, dans certaines écoles, on préfère ne pas distribuer le journal le jour de la distribution des prix, on pourra très bien s'en abstenir et envoyer quand même la liste des élèves réunissant les conditions de l'abonnement gratuit de six mois. Qu'on nous donne l'adresse de l'endroit où chaque enfant passera les prochaines vacances. Qu'on veuille bien mentionner aussi si l'on a ou si l'on n'a pas l'intention de distribuer le journal le jour de la cérémonie de la fin de l'année.

Qu'on veuille bien adresser toute correspondance à ce sujet au directeur de la *Liberté,* qui y donnera une très spéciale attention et fournira les renseignements que l'on pourrait désirer. Donc tous à l'oeuvre pour la diffusion du journal catholique et français. Ce sera faire oeuvre utile aux âmes et acte de patriote éclairé. Merci à l'avance.

LE TRAVAIL DE L'AIGUILLE

La fédération italienne des *ouvrières de l'aiguille* a tenu son congrès à Rome du 11 au 14 septembre dernier. Les congressistes ont été admises à une audience du Saint-Père au Vatican. Acclamé avec enthousiasme dès qu'il parut, le Pape leur dit:

"Votre nom d'*ouvrières de l'aiguille* ne peut pas ne pas suggérer quelques réflexions:

"En premier lieu, vous êtes *ouvrières*. Vous représentez le travail. Que serait la vie sans le travail? Le Seigneur a voulu en faire le fond et le soutien de la vie en le présentant comme moyen d'expiation et de réédification.

"Mais le travail de l'aiguille mérite une attention particulière, car, plus que tout autre, il suggère l'idée de la patience. Si tout travail est une oeuvre de patience: *Opus patientiae labor*, le travail à l'aiguille est l'oeuvre de patience par excellence, car il requiert une plus large dose de sacrifice, un travail constant autant que consciencieux et diligent. Si la patience est une oeuvre parfaite — *patientia opus perfectum* — il n'y a pas besoin d'autre chose pour vous conduire à la perfection, à l'exemple de Jésus qui — *patiendo* — ne nous enseigne rien avec plus d'insistance que cette vertu. Aucun symbole ne rappelle mieux la patience que vous, ouvrières de l'aiguille, qui, pour cela même, vous êtes mises dans les grandes voies divines, sources de perfection et de bénédiction.

"Tâchez de réaliser dans votre vie cette sanctification parfaite et féconde. D'autres intérêts encore moins élevés, mais de pressante nécessité, se dressent devant vous, je le sais, continua le Saint-Père. Si l'homme ne vit pas que de pain, il en vit cependant; ce pain quotidien qui assure la vie, vous faites bien de chercher à vous le procurer selon les lois de la justice et de la charité. Mais soyez, avant tout, *les ouvrières de l'aiguille*, c'est-à-dire des chrétiennes parfaites, au moyen de la patience par laquelle on entre dans le royaume de Dieu et l'on acquiert la sanctification intérieure. Chercher ce règne, c'est faire la volonté du Père qui est dans les cieux."

CHRONIQUE
Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

LA PATIENCE

Voilà un sujet bien épuisé. Tout ce qui s'y rapporte a été répété à satiété. Cependant, si une personne oublie, durant quelques instants, cette précieuse qualité, la surprise en est toujours nouvelle, et l'effet infailliblement désagréable et pénible.

Nous voyons sa figure toute transformée, ses manières brusques et automatiques nous éloignent d'elle; si ce n'est par prudence, c'est, du moins, par répulsion. Elle dit des choses regrettables, qui ne sont certainement pas dans son coeur. Ainsi elle perd de son influence et, lorsqu'elle voit les personnes de son entourage gênées et refroidies, elle se sent malheureuse. De ce fait, elle est donc la seule instigatrice de ces ennuis passagers qu'elle subit, et de ceux des autres qui, toutefois, en sont peut-être la cause indirecte.

Pourtant, l'impatience a quelque beauté; c'est lorsqu'elle éveille de justes vérités, qui sont assez gênantes à dire de sang-froid. En ce cas, c'est plutôt un bienfait, car, il y a de l'envolée, du ton, et la figure a de l'expression et de la force. C'est une poussée d'ordre et d'équilibre. Mais voilà qui est de la supériorité! et il est prudent de ne pas trop essayer de ce moyen. Il est plus facile d'user de sang-froid. Se dominer dans une grande surexcitation, ou une grande surprise, est une heureuse victoire sur soi-même, et combien satisfaisante. Savoir vaincre avec justice et bonté, et s'expliquer amicalement, est encore la meilleure manière qui soit à la portée de tous. De même, la réflexion est toujours de bon conseil, et parfois il est si facile de tourner la question qui a provoqué l'orage, quand le ciel était serein.

Il faut être équitable, mais savoir réclamer, avant que le récipient trop rempli, ne déborde et fasse avalanche. S'il y avait un saint se nommant "harmonie"! ... je dirais: Invoquons-le. Cependant, tous les saints comprennent ce besoin; et la patience, cette si exquise vertu, côtoyera l'harmonie, son indispensable compagne.

RITA-VICTORIA.

MA PREMIERE PROCESSION

Les souvenirs d'enfance sont tenaces, il en est même qui survivent aux impressions de l'adolescence et de la jeunesse. Les éducateurs, ceux qui approchent les tout petits enfants, devraient bien ne jamais l'oublier. Je suis un peu et même beaucoup de l'avis de de Maistre, quand il affirmait que l'"homme moral" est formé sur les genoux de sa mère, entre quatre et six ans.

Ah! elle date de bien loin, ma première procession, mais j'en ai encore tous les détails présents à l'esprit, comme si c'était hier que cette admirable solennité eût mis en fête ma chère petite ville natale.

* * *

J'étais le cadet d'une belle famille, composée de trois garçons et de trois filles. Etant venu au monde frêle et délicat, sitôt après ma sortie des bras de ma nourrice, j'avais été confié aux soins d'une bonne vieille tante de ma mère qui habitait la campagne, dirigeant en femme de tête une importante exploitation agricole. Chose singulière, cette maîtresse femme, à laquelle personne parmi ses nombreux serviteurs n'eût osé adresser la moindre petite réplique, obéissait à toutes mes fantaisies, de telle façon que quand je revins au logis paternel, j'étais le plus insupportable petit monsieur que l'on pût imaginer. Pendant un grand mois, je répétai à tout propos: "Je veux retourner chez tante Germaine!"

Mes parents, qui ne voulaient point continuer la méthode de tante Germaine, eurent fort à faire pour lutter contre les mauvaises habitudes qu'elle m'avait laissé prendre. Tous mes défauts avaient poussé dru, tout comme l'herbe verte dans certaines rues solitaires de Ch...

J'étais impertinent, colère, capricieux, je détestais toute contrainte et désobéissait vingt fois le jour, au risque d'être la victime des pires accidents. Heureusement, ma mère avait commis à ma garde la seconde de mes soeurs, une douce et aimable blondine de quatorze ans qui devait m'apprendre les éléments de la politesse et de la soumission, et aussi ceux de la lecture.

J'avais six ans et je ne savais pas encore la première lettre de l'alphabet. Tante Germaine m'avait bien un peu parlé du bon Dieu et appris quelques prières, mais elle n'avait point su jeter dans mon âme d'enfant ces germes d'une piété vraie qu'on ne sème jamais trop tôt dans ces terres neuves où, hélas! les mauvaises herbes poussent sans culture, et si vite!

Ma douce Clothilde s'efforça de faire entrer dans ma petite tête et surtout dans mon petit coeur, autant que je le pouvais comprendre alors, — le principe suprême de toute vertu: la nécessité de la lutte, du sacrifice, pour nous corriger de nos défauts et devenir meilleurs.

Au commencement de l'année 186... Clothilde n'avait pas obtenu grand changement dans le caractère de son petit élève. Mes sept ans — l'âge de raison, me disait-on gravement, — approchaient très vite. Non seulement mes colères étaient fréquentes, mes désobéissances quotidiennes, mais j'étais paresseux, oh! tellement paresseux, que Clothilde n'avait pas réussi encore à me faire reconnaître les vingt-cinq lettres de l'alphabet!

Ma pieuse soeur eut alors une heureuse inspiration;

"— Ecoute, me dit-elle, petit Georges, si tu es bien sage, pendant trois semaines, j'irai demander à M. le Curé qu'il te prenne avec les petits garçons qui jettent des fleurs au bon Dieu le jour de la procession de la Fête-Dieu. Et, sûrement, le bon Jésus te bénira, si tu essaies de te corriger pour lui être agréable.

"Je te ferai une belle petit aube de mousseline, avec une ceinture de soie, et tu auras une couronne de roses sur la tête. Tu ressembleras presque à un ange... Mais, pour cela, il faut devenir gentil; les démons ne jettent pas de fleurs au bon Dieu."

Je sautai au cou de Clothilde, que j'aimais bien, ce qui ne m'empêchait pas de lui faire mille sottises, et je lui fis les plus magnifiques promesses. Sa douceur et sa patience suppléèrent souvent à mes efforts imparfaits mais sincères. On ne se convertit pas en trois semaines, surtout à six ans et demi. Pendant ces longs vingt et un jours, il y eut encore pas mal d'accrocs à ma sagesse; un jour, je donnai un coup de pied à ma bonne qui voulait me changer de vêtement, alors que cela ne me convenait pas; une autre fois, je boudai sept ou huit minutes devant un potage que je ne voulais pas manger, mais quand Clothilde eut prononcé tout bas à mon oreille ces mots magiques: "Si tu es si méchant, tu ne pourras pas jeter de fleurs au bon Jésus que tu offenses"; j'allai demander pardon à ma bonne et j'avalai mon potage sans faire une seule grimace. Aussi, la veille de la Fête-Dieu, Clothilde me dit-elle:

"— Petit Georges, je ne veux pas être plus sévère que le bon Jésus qui récompense tous nos efforts. Tu as bien commis quelques petites sottises pendant ces trois semaines, mais, puisque tu les as réparées, elles sont oubliées. Demain, tu jetteras des fleurs à la procession."

* * *

Ah! la belle procession que celle de Ch... il y a trente ans!... Les rues étaient tendues de draps d'une blancheur immaculée et décorées du haut en bas de bouquets de fleurs; çà et là, des branchages verts égayaient encore les tentures; cinq ou six reposoirs resplendissants étaient élevés sur le parcours du cortège, composé de la ville tout entière. Seuls, les infirmes restaient au logis et, avec eux, quelques vieux voltairiens opiniâtres, mais en si petit nombre!

Quand je me vis en compagnie d'une vingtaine d'enfants de mon âge, portant au cou une élégante corbeille garnie de dentelle et de noeuds de rubans, remplie d'une odorante moisson de roses effeuillées; quand je vis surtout apparaître sous le dais tout brodé d'or l'ostensoir étincelant, porté par les mains de notre vieux pasteur, dont le visage vénérable prenait une expression presque sublime d'adoration et d'amour, une émotion indescriptible s'empara de mon coeur d'enfant. Je "sentais", oui "je sentais" la présence divine, et, fermant les yeux, je voyais, des yeux de ma petite âme innocente, entre les mains tremblantes de notre pieux curé, ce divin Jésus dont ma soeur m'avait parlé avec des accents si persuasifs.

Tout en jetant de grosses poignées de feuilles de roses avec toute l'ardeur dont j'étais capable, je répétai cette courte prière que ma soeur m'avait apprise pour la circonstance, et dont je ne compris que bien plus tard la haute sagesse.

"O Jésus, que nous devons aimer plus que tout, ne permettez pas que je sois jamais de ceux qui vous oublient ou qui vous outragent!"

* * *

Depuis bientôt trente ans, ma bien-aimée soeur prie, sous l'habit des fille de sainte Thérèse, pour tous ceux qui ne prient pas, expie pour tous ceux qui offensent Dieu sans en faire pénitence; par la grâce de Dieu et à cause de ses prières, j'ai pu me rendre et lui rendre ce témoignage: jamais je n'ai oublié, ni renié, ni outragé le divin Maître. Hélas! comme tant d'autres, j'ai eu mes faiblesses et mes défaillances, mais elles ne m'ont pas conduit à l'impiété. J'ai dit: "Seigneur, pardonnez-moi! Vous savez de quel limon impur je suis pétri, pardonnez-moi! et aidez-moi à ne plus succomber à la tentation!"

O ma soeur, sois bénie! dis-je souvent, et j'ajoute: "O bon Maître, rendez-nous ces radieuses solennités qui remuaient si doucement les âmes et y laissaient souvent d'indélébiles et suaves souvenirs!"

MARIANO.

RETRAITE FERMEE

Il y aura une retraite fermée pour les institutrices à l'Académie Saint-Joseph, à Saint-Boniface, dans la semaine du 15 au 22 juillet. Date précise et renseignements seront publiés plus tard.

La famille est le berceau de la société civile et c'est en grande partie dans l'enceinte du foyer domestique que se prépare la destinée des Etats. — Léon XIII.

On aura beau dire: la disparité de race entre époux limite l'intimité. Si l'on veut que les âmes se mêlent, se reflètent vraiment l'une à l'autre, il faut que d'abord existent entre elles des affinités spirituelles parfaites, des façons identiques de penser et de sentir.

Alonié des Lestres.

Ecrivez les injures sur le sable et les bienfaits sur le marbre. *Sagesse Orientale.*

A SAINT-CHARLES

Une retraite fermée pour jeunes filles aura lieu au commencement de juillet au couvent des Missionnaires Oblates du S. C. et de M. I. On doit envoyer aussitôt que possible son nom et son adresse à la Directrice du couvent et apporter son nécessaire de toilette. Pension du vendredi soir au mardi matin: $5.

Qui sait si notre ancienne noblesse canadienne n'a pas dû sa déchéance au mélange des sangs qu'elle a trop facilement accepté, trop souvent recherché?

Alonié des Lestres.

L'EVANGILE

S. Jean 19, 31-35.

En ce temps-là, comme on était à la veille du Sabbat, et pour que les corps ne restassent pas sur la croix pendant le Sabbat, car le jour de ce Sabbat était solennel, les Juifs demandèrent à Pilate qu'on rompît les jambes des suppliciés et qu'on les enlevât. Les soldats vinrent donc et rompirent les jambes au premier, puis à l'autre qui avait été crucifié avec lui. Mais quand ils vinrent à Jésus et qu'ils le virent déjà mort, ils ne lui rompirent pas les jambes; mais *un des soldats lui ouvrit le côté avec une lance* et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau. Celui qui l'a vu a rendu témoignage, et son témoignage est véridique.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Jeudi, 7 juin — Octave de la Fête-Dieu.

Vendredi, 8 — Fête du Sacré-Coeur de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Samedi, 9 — Saint Prime et Saint Félicien, martyrs. La Bienheureuse Anne-Marie Taïgi, veuve, 1769-1837.

Dimanche, 10 — Troisième dimanche après la Pentecôte. Solennité du Sacré-Coeur. Dans le diocèse de Saint-Boniface, solennité de Saint-Boniface.

Lundi, 11 — Saint Barnabé. 1er siècle.

Mardi, 12 — Saint Jean de Saint Facond, confesseur, 1430-1479.

Mercredi, 13 — Saint Antoine de Padoue, confesseur, 1195-1231.

Fête du Sacré-Coeur

Le Protestantisme au XVIe siècle et Jansénisme au XVIIe avaient cherché à défigurer l'un des dogmes essentiels au Christianisme, qui est l'*amour* de Dieu envers *tous* les hommes.

Il fallait que l'Esprit d'amour, qui dirige l'Eglise, trouvât un moyen nouveau de s'opposer à l'hérésie envahissante, afin que l'Epouse du Christ, loin de voir diminuer son amour envers Jésus, le sentît croître toujours davantage.

C'est dans le culte catholique, cette règle si sûre de notre foi, qu'eut lieu cette manifestation par l'institution de la fête du Sacré-Coeur.

Un auteur anonyme du XIIe siècle, qu'on pensait être Saint Bernard, nous parle dans l'office de cette fête de la majesté de ce Saint des Saints, de cette Arche de Testament, du Coeur de Jésus, ce tendre ami.

Les deux vierges bénédictines, Sainte Gertrude et Sainte Mechtilde, au XIIIe siècle, eurent une vision très nette de toute la dévotion au Sacré-Coeur. Saint Jean l'Evangéliste, apparaissant à la première, lui annonça que "le langage des bienheureux battements du Coeur de Jésus qu'il avait entendus, lorsqu'il reposait sur sa poitrine, était réservé pour les derniers temps, alors que le monde vieilli et refroidi dans l'amour divin devrait se réchauffer à la révélation de ces mystères." Ce Coeur, disent ces deux saintes, est un autel sur lequel le Christ s'offre au Père en hostie parfaite et pleinement agréée. C'est un encensoir d'or d'où s'élèvent vers le Père autant de filets de fumée d'encens qu'il y a de genres d'hommes pour qui le Christ a souffert. En ce Coeur les louanges et les actions de grâces que nous rendons à Dieu et toutes les bonnes oeuvres que nous faisons, sont ennoblies et deviennent agréables au Père.

Mais pour rendre ce culte public et officiel, la Providence suscita d'abord le B. Eudes qui composa dès 1670 un office et une messe du Sacré-Coeur pour la Congrégation dite des Eudistes. Puis elle choisit une des filles spirituelles de Saint François de Sales, Sainte Marguerite-Marie Alacoque, à laquelle Jésus montra son Coeur, à Paray-le-Monial, le 16 juin 1675, dimanche de la Fête-Dieu, et lui demanda de faire établir une fête du Sacré-Coeur le vendredi qui suit l'Octave du Saint-Sacrement. Et enfin Dieu employa pour propager cette dévotion, le R. P. Claude de la Colombière. Ce dernier appartenait à la Compagnie de Jésus "qui, toute entière, hérita de son zèle à propager la dévotion au Sacré-Coeur".

En 1765, Clément XIII approuva la fête et l'office du Sacré-Coeur, et en 1856 Pie IX l'étendit à l'Eglise universelle.

La solennité du Sacré-Coeur récapitule toutes les phases de la vie de Jésus que la liturgie avait parcourues depuis l'Avent jusqu'à la Fête-Dieu. Elle constitue un admirable triptyque qui résume tous les mystères joyeux, douloureux et glorieux de l'existence du Sauveur, faite toute d'amour pour Dieu et pour les hommes. Aussi cette fête est placée en un point culminant d'où l'on peut embrasser d'un seul coup d'oeil le passé laborieux des actes rédempteurs du Christ et l'avenir glorieux des victoires qu'il obtiendra par le Saint-Esprit dans les âmes jusqu'à la fin du monde.

Venant après toutes les fêtes du Christ, elle les complète en les condensant toutes en un unique objet qui *matériellement* est le Coeur de chair d'un Dieu et qui *formellement* est l'immense charité dont ce Coeur est le symbole. Cette solennité ne se rapporte donc pas à un mystère particulier de la vie du Sauveur, mais les embrasse tous; aussi la dévotion au Sacré-Coeur s'étend-elle à tous les bienfaits que nous a manifestés au cours de l'année la charité divine, à la multitude de ses miséricordes, et à toutes les choses merveilleuses que Jésus a faites pour nous. C'est la fête de l'*amour de Dieu envers les hommes*, amour qui fait que pour tous il est monté sur la croix pour notre Rédemption, et que pour tous il descend chaque jour sur nos autels par la Transsubstantiation, afin de nous y appliquer les fruits de sa mort sur le Golgotha.

Ces trois mystères qui nous manifestent plus spécialement la charité divine résument tout l'esprit de la fête du Sacré-Coeur. C'est "son amour qui le contraignit à revêtir un corps mortel". C'est son amour qui a voulu que ce Coeur fût transpercé sur la croix, afin qu'il en découlât, comme d'une fontaine où nous puissions puiser avec joie, une eau qui dans le baptême nous purifie de nos péchés et du sang qui dans l'Eucharistie nourrit nos âmes. Et comme l'Eucharistie est le prolongement de l'Incarnation et la continuation du Calvaire, c'est immédiatement après l'Octave du Saint-Sacrement que Jésus demanda que fût placée cette fête.

Les manifestations de l'amour du Christ faisant ressortir davantage l'ingratitude des hommes qui n'y correspondent que par la froideur et l'indifférence, cette solennité présente aussi une caractère de réparation qui nous est inculqué par la blessure du Coeur de Jésus et par son état d'immolation à la crèche, sur la croix et sur l'autel.

Allons à l'école du Coeur de Jésus dont l'amour doux et humble ne repousse personne et nous y trouverons le repos pour nos âmes.

CHRONIQUE DE SAINT-BONIFACE

AU CARMEL

TRIDUUM EN L'HONNEUR DE LA BIENHEUREUSE THERESE DE L'ENFANT-JESUS, LES 12, 13 ET 14 JUIN

MARDI, 12 JUIN

8 heures: Grand'messe: Mgr W.-L. Jubinville, P. D., curé de la cathédrale. Sermon: Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque. Chant: Les Révérendes Soeurs Grises.

4.30 heures: Sermon: M. l'abbé L. Primeau, chapelain du Carmel. Bénédiction du Saint Sacrement: Mgr G. Cloutier, P. A., V. G. Chant: Les Enfants de Marie de la paroisse.

MERCREDI, 13 JUIN

8 heures: Grand'messe: R. P. A. Gauthier, S. J., professeur au Collège. Sermon: R. P. N. Decamps, C. SS. R. Chant: Les Missionnaires Oblates du S. C. et de M. I.

4.30 heures: Sermon: R. P. L. Péalapra, O. M. I., supérieur du Juniorat. Bénédiction du Saint Sacrement: M. l'abbé L. Primeau, chapelain du Carmel. Chant: Les Dames de Sainte-Anne.

JEUDI, 14 JUIN

8 heures: Messe: Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque. Sermon: R. P. H. Bourque, S. J., recteur du Collège. Chant: Les élèves de l'Académie Saint-Joseph.

4.30 heures: Sermon: M l'abbé A. Sabourin, chancelier du diocèse. Bénédiction du Saint Sacrement: R. P. H. Bourque, S. J., recteur du Collège. Chant: les Missionnaires Oblates, du S. C. et de M. I.

Pendant ce triduum les prêtres auront le privilège de dire la messe de la nouvelle Bienheureuse dans la chapelle du Carmel et les fidèles pourront y gagner une indulgence plénière, aux conditions ordinaires de la confession, de la communion, d'une prière aux intentions du Souverain Pontife et d'une visite à la chapelle. Cette indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, ne pourra être gagnée qu'une fois pendant le triduum, mais une indulgence partielle de cent jours, également applicable aux âmes du Purgatoire, pourra être gagnée une fois chaque jour par les personnes qui, le coeur contrit, feront une visite à la chapelle et y prieront.

Des dames de toutes les parties du Canada

Disent le bien que font les Pilules de Dodd

Mme Duchesne, qui souffrait de faiblesse et de maladie du coeur, est devenue une autre femme.

Saint-Jérome, Qué., 1 juin (Spécial) — "Je ne pouvais croire que j'étais mieux." C'est là la propre expression de Mme Duchesne, de cet endroit. C'est la même expression de bien-être échappée en maintes circonstances par des femmes de toutes les parties du Canada, qui ont souffert et ont été soulagées.

"Pendant trois ans, je pouvais à peine travailler", continue Mme Duchesne. "Je ne parlais d'autre chose que de maladie. Rien autre ne m'intéressait, tant j'étais malade et épuisée. Depuis que j'ai commencé à prendre les pilules de Dodd, je me sens beaucoup mieux. Je me porte si bien maintenant que je peux faire mon ouvrage, tricoter et éprouver de la joie." La maladie de Mme Duchesne était le résultat de rognons débiles. Il y eut changement immédiat dès qu'elle eut commencé à prendre le seul remède efficace pour cette maladie des rognons.

Les pilules Dodd. En vente dans toute pharmacie à 50 sous la boîte, ou 6 boîtes pour $2.50.

ASSEMBLEE DU CONSEIL MUNICIPAL

ASSEMBLEE DU CONSEIL, LUNDI, 28 MAI

Le conseil municipal de St-Boniface s'est réuni le lundi, 28 mai, dans la salle ordinaire de ses séances, et après avoir entendu la lecture du procès verbal de la dernière assemblée, il passa à l'ordre du jour.

Le service des automobiles de la ville fut l'objet de longs débats. L'échevin McFadyen protesta contre l'allocation de $50 par mois votée, en son absence, à MM. Meindl, ingénieur, et Jones, inspecteur des bâtiments de la ville, pour le maintien de leur automobile, disant que c'est un mauvais précédent à créer que de payer $600 tous les ans, pour une voiture qu'on peut se procurer originairement à $653. Malgré cette déclaration de l'échevin McFadyen, le conseil décide, en plus, et à la demande de l'échevin Jean Daoust, d'échanger une ancienne automobile appartenant à la police, contre une neuve qui sera mise à la disposition de M. de Ambrosis, le nouvel inspecteur de santé.

Une discussion assez animée aussi surgit au sujet de l'hôtel Stockyards, appelé encore restaurant Churchill et Café Picadilly. Le chef de police Thomas Gagnon demande tout bonnement au conseil d'intervenir auprès du gouvernement fédéral afin de faire fermer cet établissement, tant pour infraction aux règles de la tempérance que pour diverses autres raisons.

L'interruption du trafic et du passage des voitures sur le pont Norwood, lundi de la semaine dernière, occasionnée par la voie de navigation donnée à un bateau chargé de glace, a engendré des réclamations dont le conseil a pris note, pour manoeuvrer, désormais, à des heures où le mouvement, sur ce pont, sera moins animé. Du reste, quand les eaux de la rivière se seront encore retirées de trois pieds, les bateaux vont pouvoir circuler librement sans qu'il soit nécessaire de se servir de l'ouverture du pont.

Les renseignements pris sur les progrès obtenus dans la marche de l'action civile intentée par la ville de Saint-Boniface contre J.-C. Dussault, ancien trésorier, ont démontré que l'affaire était en bonne voie. Les avocats de la ville en parleront à la prochaine réunion du conseil. Quant à celle intentée contre M. T. Morin et le Winnipeg Electric Street Railway, pour les dégâts occasionnés à notre voiture et aux échelles d'incendie, dans la double collision survenue le 21 novembre dernier, au coin de la rue Bertrand et de l'avenue Taché, elle a été ajournée et portée devant la cour de Saint-Boniface, pour y être jugée par Son Honneur le Juge L.-A. Prud'homme. De nombreux témoins seront entendus. Les avocats Taylor et Conde plaideront pour la ville. M. S.-J. Carey plaidera pour M. Morin et M. Paul Duval représentera le Winnipeg Electric Street Railway.

On se rappelle que deux réclamations pour dommages occasionnés par les inondations ont été adressées à la ville de Saint-Boniface, l'une de $10,009 par The Union Abatoir Co., et l'autre de $17,657, par The Farmers' Packing Co. Le règlement de ces deux affaires a été soumis à un arbitrage composé de MM. Murray et Maybang, avocats des plaignants, d'une part, et d'un comité nommé par le conseil, composé du maire, M. Swain, des échevins Dowse, Holden, McFadyen, Wilson, et de M. Meindl, l'ingénieur, d'autre part. Ces deux commissions se sont rencontrées et un rapport sera présenté au conseil à sa prochaine assemblée.

La division de nos deux postes d'incendie de Saint-Boniface et de Norwood en quatre pelotons de six pompiers chacun, pour assurer le service des pompes rapide et toujours au complet, est chose accomplie. Ce double système a été inauguré vendredi dernier. On sait que c'est à la demande de l'échevin Hébert, dans une précédente séance, que ce changement a été fait.

Une demande en recouvrement, adressée au conseil, par la commission scolaire de St-Boniface, de la somme de $16,500 dont le paiement avait été ajourné, à la précédente réunion, a été accueillie favorablement.

Une nouvelle lecture du règlement de plomberie, passé contre le gré d'un certain nombre de professionnels de Saint-Boniface, et en conformité, pourtant, avec celui du Greater Winnipeg Water District, sera donnée à la prochaine réunion du conseil municipal.

Les propriétaires du bloc Dubuc, au coin de la rue Taché et de l'avenue Provencher, sont avertis que, dans un mois, la ville procédera à la réparation des trottoirs dont ils auront à supporter les frais de restauration.

Les travaux de plomberie, à l'aqueduc de la ville, ont été adjugés à M. James Mercier pour la somme de $214.00.

D'après un rapport de la commission des travaux publics, le pont Norwood demande à être réparé. Son plancher sera changé en bois de chêne. Dans le même rapport, le comité constate qu'un des parapets en ciment du pont de la Seine, sur la rue Marion, demande à être consolidé.

Les feuilles envoyées pour avis de taxes aux contribuables de la ville de Saint-Boniface ont été données, pour y être préparées, à l'Imprimerie Commerciale, qui a fait la soumission la plus avantageuse.

Une gratification de $500 a été votée au comité de récréation de Norwood.

Notice to Creditors

In the matter of the estate of Joseph Piché, late of the Post Office of Fannystelle, in the Province of Manitoba, farmer, deceased.

All claims against the above Estate must be sent to the undersigned at the office of The Winnipeg Trustee Company of Canada, 322 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 15th day of July, A. D. 1923.

DATED at Winnipeg, in Manitoba, this 1st day of June, A. D. 1923.

HENRI PICHE,
Executor.

Per his agents,
THE WINNIPEG TRUSTEE CO. OF CANADA.

PROCESSION DE LA FETE-DIEU

Dimanche soir, à sept heures, la procession de la Fête-Dieu se mit en marche et parcourut le parallélogramme formé par les rues Cathédrale, Ritchot, Victoria et Taché. Un reposoir avait été placé sur la rue Ritchot, à la demeure de Mme Muller, et l'autre à l'entrée de l'hôpital. Il faisait un temps idéal, ni trop chaud, ni trop frais. Les huissiers maintinrent un ordre parfait et tout se fit dans une complète harmonie. A neuf heures prit fin le cortège triomphal organisé en l'honneur du Roi des rois, qui voulut bien honorer les rues de notre ville de son auguste présence et bénir les âmes agenouillées sur le parcours.

S. G. Mgr l'Archevêque portait l'ostensoir. Les porteurs du dais et des cordons étaient MM. Jacques Prendergast, M. D., Ernest Gagnon, Joseph-Antoine Desjardins, Joseph-Avila Prénovault, Tancrède Schwartz, Philippe Dionne, Albert Brunet, Pierre Buote, Doria Phaneuf, Zéphirin Brabant, Hector Guertin et Alphonse-Joseph Lemay.

Voici l'ordre complet de la procession:

1. Bannière de Saint Boniface avec deux drapeaux.
2. Religieuses: Soeurs Grises et orphelines; Missionnaires Oblates et élèves du Jardin de l'Enfance; Soeurs et orphelins de l'Orphelinat Saint-Joseph; Petites Soeurs de la Sainte-Famille; Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie et élèves de l'Académie Saint-Joseph; Enfants de Marie de la même Académie avec leur bannière.
3. Enfants de Marie de la paroisse avec leur bannière.
4. Dames de Sainte-Anne avec leur bannière.
5. Dames et demoiselles de la paroisse.
6. Frères de Marie et élèves de l'école Provencher. Autres petits garçons de la paroisse.
7. Jésuites et élèves du Collège.
8. Oblats et élèves du Juniorat.
9. Fanfare La Vérendrye.
10. Clergé en chasuble et en dalmatique.
11. Dais et Très Saint Sacrement. D'un côté les petits garçons de la Communion solennelle de jeudi dernier et de l'autre les petites filles de la même Communion. Enfants de choeur, porte-flambeaux, thuriféraires, porte-insignes, semeurs de fleurs, chantres.
12. Sept sociétés d'hommes: Ligue du Sacré-Coeur; Société Saint-Jean-Baptiste; Union Métisse; Forestiers Catholiques; Alliance Nationale; Artisans Canadiens français; Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb.
13. Hommes et jeunes gens de la paroisse.

POURQUOI PAS?

Pourquoi un *photographer* à Saint-Boniface? Pourquoi un *barber*, un *drug store*, un *Provencher Café*; pourquoi un *auto to livery* ou un *auto transfer?* une *shop* de *"bicycles repaired and sundries"*? Autant de choses indignes des citoyens de notre ville. Certainement, ce n'est pas à l'honneur de notre population canadienne-française que cet étalage d'inscriptions uniquement anglaises sur les rues les plus françaises de Saint-Boniface. Il faut être bilingue, dirent les uns. Eh! bien, soyons bilingues; annonçons dans les deux langues et non seulement en anglais.

Aujourd'hui plus que jamais, au Manitoba, nous devons lutter pour les droits du français et répondre fièrement au cri de guerre d'un ennemi opiniâtre. Cependant, que faisons-nous? Nous nous reléguons nous-mêmes au second plan, et dans nos propres quartiers. A l'avant de nos boutiques et de nos magasins nous nous servons d'affiches anglaises, favorisant ainsi de plein gré l'exclusivisme que nous décrions dans nos écoles. Soyons logiques! C'est d'ailleurs une marque de fierté nationale que nous nous devons à nous-mêmes et à nos concitoyens. En doutons-nous? Comment expliquer alors que des personnes qui ne sont pas de notre langue se servent d'affiches françaises dans la partie nord de Saint-Boniface? "La Maison Blanche" par exemple, "Le Bon Marché" et d'autres encore. Serait-ce simplement par un grand amour de notre langue? Nous serons vite convaincus du contraire si nous parcourons les quartiers avoisinants où nous sommes en minorité.

Ayons donc, nous du moins, des annonces en français, félicitons le bon nombre de ceux qui suivent cette règle de conduite et encourageons les "nôtres"! Soyons "nous-mêmes" dans les affaires comme à la maison; nous sommes autant que l'étranger de la porte voisine: faisons-nous respecter! Pourquoi pas?

Emilien Lévêque,
Elève de Rhétorique.

P. S. — Dans le même ordre de choses, il ne faut pas, dans une institution bilingue, inscrire seulement: "Visitors, please use side door", mais aussi: "Visiteurs, veuillez passer par la porte de côté."

NOTES LOCALES

S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Regina, est passé à Winnipeg, sans s'y arrêter, le 31 mai. Sa Grandeur revenait de la province de Québec.

* * *

S. G. Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon, est revenue de la province de Québec le 22 mai. Sa Grandeur s'est arrêtée à Saint-Boniface et est repartie le même soir pour Prince-Albert.

* * *

Mgr Grandbois, P. D., procurer de l'Archevêché de Regina, était de passage à Saint-Boniface jeudi dernier.

* * *

La première communion solennelle a eu lieu jeudi dernier à la cathédrale. 82 garçons et 53 fillettes y ont pris part. La confirmation aura lieu dimanche à 3 heures.

* * *

Le 15 mai M. Charles Anctil a épousé Mlle Juliette Racine, soeur de Mme Jaquet, de Winnipeg. M. A.-L. Monnin, notaire de Norwood, servait de père au marié, et M. Alexis Jaquet à la mariée. Mgr Jubinville a présidé la cérémonie, accomplie aux sons harmonieux de l'orgue. Nos meilleurs voeux aux nouveaux époux.

* * *

Le 30 mai M. Georges Marcoux a uni sa destinée à celle de Mlle Blanche Antaya. M. l'abbé Brunet leur a donné la bénédiction nuptiale. M. J.-C. Marcoux, frère du marié, lui servait de père, et M. Josaphat Fiset accomplissait la même fonction auprès de la mariée. A eux aussi nos meilleurs voeux de bonheur.

* * *

Qu'on ne manque pas de lire dans une autre page l'analyse de la comédie intitulée: "Le Voyage de Perrichon", qui sera jouée au Collège dimanche soir. Cette lecture prépare admirablement à l'intelligence de l'intrigue.

* * *

M. et Mme Montcalm, de la rue Victoria, viennent de nous quitter pour aller demeurer dans leur nouvelle résidence, au no 95, rue Notre-Dame. Ils n'oublieront pas leurs anciens amis du sud de la ville et viendront, comme par le passé, jouer quelques bonnes parties de "whist". — Un ami.

* * *

Le "Paris", de la Compagnie Transatlantique, vient de battre tous les records en faisant la traversée d'Ambrose à Plymouth en 5 jours et 21 heures. Cette compagnie vient d'établir sur tous ses bateaux un système des vues "Pathé".

A LA CATHEDRALE



21 mai — Marie-Alice-Antoinette, fille de Jean Giasson et d'Alice Bouvier.

24 mai — Marie-Victoria, fille de Louis Cook et de Marie Gladu.

27 mai — Marie-Antoinette-Liliane, fille de François-David Boire et de Mélina Bérard.

27 mai — Suzanne-Marie-Adrienne, fille de Louis Bourdon et de Flore Dehilly.

27 mai — Edouard-Ernest, fils d'Allen Beaudette et de May Coates.

27 mai — Jean-Cyrille-Antoine, fils de Joseph Vermander et d'Eugénie Muller.

28 mai — Marie-Annette-Irène, fille d'Antoine Talbot et d'Anna Daigneau.

30 mai — Marie-Georgette-Denise, fille de Georges Bibeau et de Berthe Désautels.

30 mai — Joseph-Wilbrod-Jean et Marie-Cécile-Rosa, enfants jumeaux de Charles Desgagnés et de Rosa St-Laurent.

31 mai — Joseph-Jean-René, fils d'Edmond Toupin et de Clarisse Rémillard.

2 juin — Joseph-Philippe-Armand, fils de Joseph-Philadelphe St-Pierre et de Colombe Lalande.

3 juin — Lucien-Marcel, fils de Joseph-Arthur Grégoire et d'Yvonne Sparfel.

* * *

Mariage

23 mai — M. Georges Marcoux et Mlle Blanche Antaya.

21 mai — M. Aimé Lévêque et Mlle Rose-Anna Ricard.

* * *

Sépultures

31 mai — Cécile-Marie, fille d'Alphonse Marcoux et de Marie-Louise Ricard, âgée de dix mois.

2 juin — Marie-Cécile-Rosa, fille de Charles Desgagnés et de Rosa St-Laurent, âgée d'un jour.

2 juin — Marie-Anna-Emma Lucia, fille de Josaphat Ritchot et d'Arzélia Fontaine, âgée de cinq mois.

HOMMAGE A MGR TACHE

A l'occasion du Congrès de Prince-Albert, en février dernier, on a rendu un touchant hommage à la mémoire de Mgr Taché, dont la présente année marque le centenaire de naissance. Nous consignons avec bonheur les deux éloquent discours prononcés en cette circonstance.

DISCOURS DE S. G. MGR PRUD'HOMME

Nous commémorons cette année le centenaire d'une des gloires les plus pures de l'épiscopat canadien: le regretté Mgr Taché. Quels souvenirs émouvants le nom de cet apôtre du Nord-Ouest évoque au sein de chaque famille de notre population qu'il semble que son ombre se dresse encore au-dessus des plaines de l'Ouest qu'il parcourut naguère en conquérant des âmes, et il n'a fait que grandir avec le recul du temps dans l'admiration et la gratitude des nouvelles générations.

Monseigneur John Ireland, archevêque de Saint-Paul, Minnesota, Etats-Unis, lors de la bénédiction de la cathédrale de Saint-Boniface, le 4 octobre 1908, ne craignait pas d'affirmer dans la chaire de vérité que durant sa longue carrière épiscopale il avait rencontré trois génies: Léon XIII, Gladstone et Mgr Taché.

Bonté débordante de son coeur

En contemplant cette figure si sympathique et ces lèvres sur lesquelles se joue sans cesse un tendre sourire, on se sent ému jusqu'au fond de l'âme et l'on croit l'entendre vous répéter ces paroles du Bon Maître: "Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et qui êtes chargés et je vous soulagerai." Tous ceux qui l'ont connu savent qu'il avait toujours la main ouverte pour donner et bénir. Ce don de lui-même pour le salut des âmes et le bonheur des siens: voilà ce qui constituait surtout les éléments de sa grandeur morale. "Aimons assez, répétait-il, non seulement pour pardonner mais pour oublier." Si maintenant vous me demandez à quelle source Mgr Taché alla s'abreuver pour y puiser cette charité si enveloppante, je vous dirai sans doute que ce fut tout d'abord sa correspondance à la grâce de Dieu, mais que les instruments dont Dieu se servit pour enrichir son âme du parfum de cette vertu furent sa pieuse mère et les durs sacrifices de sa vie entière.

Sa mère

On ne saurait trop redire ce que nous devons à ces bonnes mères chrétiennes qui ont pétri l'âme de leurs enfants du souffle de leurs vertus. Elles ont guidé nos pas chancelants sur le chemin du ciel et déposé dans nos âmes l'amour pour tout ce qui est vrai et bon. Aussi rien de plus touchant que la lecture des lettres que Mgr Taché adresse à sa mère qu'il aime tendrement. La lettre qu'il lui envoie en 1845 de la hauteur des terres, avant de prendre définitivement la route de l'Ouest, est du plus haut lyrisme et arrache des larmes.

La loi du sacrifice

Dans le plan divin les âmes d'élite appelées à fonder des églises et à coopérer à l'oeuvre de la rédemption doivent subir la loi du sacrifice. "Tout se fait de sacrifice", a dit le Cardinal Newman. Mgr Taché était destiné à gouverner un diocèse immense. Sa juridiction s'étendait des hauteurs des terres à l'Est, au sommet des Montagnes Rocheuses à l'Ouest, à la frontière internationale au Sud et au Cercle polaire au Nord. Aussi après l'avoir initié au mystère de la croix par la profession religieuse et l'éloignement de ceux qui lui étaient chers, Dieu va l'immoler d'année en année jusqu'au jour où son âme, purifiée dans le creuset qui fait les Saints, pourra prendre son vol vers Dieu.

Arrivé à la Rivière Rouge en 1845, il se met à l'étude de la langue des Sauteux, avec Mgr Laflèche comme compagnon d'étude et M. Belcourt comme professeur. L'année suivante (1846) il s'élance à l'Ile à la Crosse et ouvre l'ère des épopées apostoliques vers le Nord. C'est Mgr Taché qui porte le premier la bannière du Christ jusqu'aux Montagnais du lac Athabasca. On sait ce qui lui en coûta pour apprendre cette langue gutturale (langue des Montagnais), hérissée de difficultés décourageantes. Et pour les surmonter il ne put obtenir pour professeur qu'un pauvre métis qui avait plus de bonne volonté que d'instruction. Mgr Taché, sollicité par le soin des nombreuses tribus sauvages qui soupiraient après la grâce du baptême, ne pouvait suffire à la tâche. Aussi grande fut sa joie lorsque d'autres Pères Oblats se portèrent à son secours.

Il serait fastidieux de le suivre dans ses courses apostoliques, l'hiver, les raquettes aux pieds ou emporté par la traine à chiens, à travers les lacs, les rivières et les forêts de ces contrées inhospitalières, couchant sur la terre glacée et n'ayant pour toute nourriture que les poisons des lacs. Pendant un seul hiver il dut coucher 63 nuits n'ayant pour tout abri que la voûte des cieux, avec une température variant de 40 à 50 degrés Fahrenheit au-dessous de zéro. Pendant l'été le canot d'écorce remplaçait les raquettes, et le soir il reposait sur la grève quand les moustiques lui en laissaient le loisir. On comprend ce que dut souffrir ce gentilhomme si plein de distinction, appartenant à l'une des familles les plus distinguées du Canada, comptant La Vérendrye, le découvreur de l'Ouest, et Sir Etienne Pascal Taché parmi sa parenté, on comprend, dis-je, ce qu'il dut souffrir au milieu de ces barbares aux manières si grossières et parfois si repoussantes. Et pourtant il les aimait bien tendrement ces chers sauvages, et jusqu'à son dernier soupir il ne cessa de s'intéresser à leur sort.

Il était coadjuteur de Mgr Provencher depuis trois ans lorsque ce dernier alla recevoir au ciel la récompense de sa pénible carrière. Plus tard, en 1860, alors qu'il était en mission dans l'extrême Ouest, sa cathédrale devenait la proie des flammes. Quelques mois après il venait s'agenouiller près des ruines de l'église-mère de l'Ouest qui était également à cette époque le plus beau monument de cette contrée. Mgr Taché, grâce à la générosité de la province de Québec et à une sévère économie, pour ne pas dire presque la gêne, put bientôt ériger une nouvelle cathédrale.

Troubles de 1870

Trois grandes épreuves l'attendaient avant d'aller recevoir la couronne de gloire que le Dieu de miséricorde ne manque pas de donner à ses fidèles serviteurs. Les troubles de 1870 et 1885 assombrirent ses jours. Mgr Taché ne vit pas sans appréhension l'entrée de l'Ouest dans la Confédération. Il s'aboucha avec les autorités fédérales et leur donna de sages conseils sur les mesures à prendre pour éviter les mécontentements. Malheureusement on ne voulut pas l'entendre. Rempli d'anxiété sur ce qui se préparait à la Rivière Rouge, Mgr Taché partit pour le concile du Vatican. La Compagnie de la Baie d'Hudson ayant rétrocédé tous ses droits à la Couronne d'Angleterre, la colonie de la Rivière Rouge se trouva sans gouvernement pour protéger les droits des citoyens. Dans semblable occurrence, la société a le droit de se protéger et de constituer un gouvernement provisoire. C'est un semblable gouvernement qui fut établi sur les bords de la Rivière Rouge, et c'est le même gouvernement provisoire qui prépara l'Acte du Manitoba et l'entrée de cette province dans la Confédération. Mgr Taché, par son influence, contribua dans une grande mesure à cet événement. A la demande du Gouvernement Fédéral, il consentit à revenir au Canada. On lui confia le soin de pacifier les esprits et de ménager une entente. Les autorités fédérales, tel qu'établi dans un comité d'enquête, avaient promis à Mgr Taché une amnistie complète pour tout ce qui s'était passé durant ces mois d'agitation fébrile, mais on foula aux pieds cette promesse solennelle, et Mgr Taché eut l'âme navrée d'angoisse, lorsque les soupçons s'élevèrent au sujet de l'assurance qu'il avait donnée aux Métis que l'amnistie serait accordée.

Ses brochures en français et en anglais remirent les choses au point et vengèrent sa mémoire, en établissant clairement sa parfaite loyauté et son attachement inaltérable envers les anciens du pays.

Rébellion de 1885

En 1885, le théâtre des troubles qui secouaient la Confédération eut lieu en dehors de son diocèse. Il ne prit donc pas une part aussi importante à ces derniers troubles. Sa brochure sur la situation toutefois eut un grand retentissement. Toute la presse la reproduisit et la commenta et elle reste comme un résumé de ces malheureux événements.

Question scolaire de 1890

Enfin Mgr Taché reçut le coup fatal qui devait le mener au tombeau. Les écoles séparées étaient abolies au Manitoba et le fruit de nombreuses années de labeur était détruit sous le souffle des mauvaises passions. Mgr Taché descendit dans l'arène pour défendre l'âme des enfants catholiques contre le système néfaste des écoles publiques. Ni le poids des années, ni les douleurs aiguës d'une maladie qui devait l'abattre bientôt ne purent ralentir ses efforts ni affaiblir ses énergies. Il s'affaissa les armes à la main. Il avait consommé son dernier sacrifice sans avoir le bonheur de voir le droit triompher.

Les leçons qui se dégagent de cette vie dont je n'ai fait qu'esquisser les grands traits, c'est que toute grandeur morale consiste à aimer Dieu et le prochain, et les hommes qui comme Mgr Taché dévouent toute leur existence à pratiquer ce précepte de la charité sont les plus grands bienfaiteurs de leur pays.

DISCOURS DE M. LOUIS SCHMIDT

On me demande d'exposer devant cete grande réunion, quelques-uns de mes souvenirs personnels concernant l'illustre Mgr Taché, le deuxième évêque de Saint-Boniface. Ces souvenirs sont multiples, je me bornerai à mes impressions les plus frappantes, et je diviserai mon petit discours en deux parties:

1o Vertus privées de Mgr Taché. Sa bonté et sa charité.
2o Vertus publiques.

Vertus privées

Lorsque j'étais au Collège de Saint-Hyacinthe, où le bon évêque m'avait envoyé, et dans ma quatorzième année, je reçus un jour une lettre de lui dans laquelle j'ai retenu ces paroles: "Dès l'instant que je t'ai vu à Athabasca, mon cher Louis, j'ai commencé à t'aimer."

C'est en 1847, lorsque je n'avais pas encore quatre ans, qu'il vint pour la première fois au lac Athabasca, aujourd'hui Mission de la Nativité, dans l'Alberta. Ce fut le premier prêtre qu'on vit là, et son premier baptême fut celui d'une de mes soeurs qu'il fit appeler Adèle, probablement en mémoire d'une de ses cousines, Mademoiselle Adèle Taché. Comment, à mon tour, ne pas aimer de toutes mes forces celui qui m'avait pris ainsi en affection dès ma plus tendre enfance?

Je n'en finirais pas si je voulais raconter d'autres traits semblables.

Sa charité était sans bornes, et elle ne s'étendait pas qu'à des particuliers.

En 1868, l'année des sauterelles à la Rivière Rouge, la misère et la famine régnaient en grand. Quelles sollicitudes pour son coeur si sensible, quelles démarches Mgr Taché ne fit-il pas pour soulager la misère de son peuple et de toute la colonie! Il s'aboucha tout d'abord avec les autorités civiles, auprès desquelles il exerçait une grande influence. Il fit des quêtes dans le Bas-Canada, et même aux Etats-Unis, et on le mit à la tête d'un comité de secours. Persone ensuite ne fut atteint des horreurs de la faim.

Vertus publiques

Avant d'entrer dans la Confédération Canadienne, sous le nom de Province du Manitoba, l'établissement de la Rivière-Rouge jouissait d'un petit gouvernement colonial, régi de loin par Londres ,qui lui envoyait un gouverneur et un juge. Le gouvernement avait le pouvoir de nommer des magistrats, des juges de paix, qui présidaient aux petites cours pour juger les délits légers et les litiges entre particuliers. Il y avait aussi un conseil, appelé Conseil d'Assiniboia, dont les membres nommés par le gouverneur, passaient des règlements et ordonnances convenables à la colonie, et accordaient différents octrois, pour l'éducation et autres besoins publics.

Ausitôt établi à Saint-Boniface, Mgr Taché fit partie de ce conseil et y fit entrer par son influence les principaux Métis de la Rivière Rouge, tels que François Bruneau, Pascal Breland et Salomon Hamelin.

Troubles de la Rivière-Rouge, 1869-70

Je n'ai pas le temps de faire l'historique de ces événements. Lorsqu'ils éclatèrent, Mgr Taché était en route pour Rome, pour prendre part au Concile du Vatican. Il les avait prévus cependant, car en passant à Ottawa, il avait fait connaître ses appréhensions aux ministres fédéraux. Aussi ceux-ci s'empressèrent-ils de le faire revenir lorsque les choses se gâtèrent à la Rivière-Rouge. Mais on ne voyageait pas aussi vite dans ce temps-là qu'aujourd'hui, et ce n'est que le 9 mars que Monseigneur arriva à Saint-Boniface.

La pacification des esprits était à peu près faite à cette époque. Riel et son conseil étaient à préparer les conditions de l'entrée de la colonie dans la Confédération, et les trois délégués à Ottawa étaient nommés. C'est justement la réception que firent à ces délégués les Orangistes de l'Ontario, avant même leur arrivée dans la capitale, qui faillit remettre le feu aux poudres dans la colonie. On ne parlait de rien moins que d'aller rencontrer les soldats de Wolseley, lorsqu'ils atteindraient le Lac des Bois et la Rivière Winnipeg, pour les anéantir tous. Des offres d'hommes, d'armes, de munitions et de fabuleuses sommes d'argent affluèrent auprès de Riel de la part d'étrangers qui croyaient que le soulèvement des Métis n'était pas autre chose qu'une levée de boucliers contre l'autorité britannique. C'est alors que Mgr Taché dut déployer tout son zèle d'apôtre et de père pour engager ses ouailles à demeurer fidèles à leur premier rôle de loyaux sujets de la Reine Victoria, et la Rivière Rouge demeura au Canada.

Toute la récompense que reçut le bon évêque pour ses incessants efforts de pacification fut, de la part des gouverneurs d'Ottawa, un reniement complet des promesses solennelles faites aux Métis en leur nom.

Qui de vous, qui avez tant soit peu suivi les événements de cette époque déjà éloignée, ne se rappelle les débats passionnés dans les parlements et les journaux, la surexcitation intense créée dans le Manitoba à propos de cette fameuse question d'amnistie en faveur des soi-disant rebelles de la Rivière-Rouge, sûrement promise, puis reniée par peur des Orangistes! Je ne crains pas de dire que cette question porta la première atteinte à la solide santé de Mgr Taché, comme, quelques années plus tard, la question des écoles du Manitoba y porta le coup mortel.

N'est-ce pas là du patriotisme bâti sur la justice et la charité? Et voilà comme il a été récompensé sur cette terre.

A nous de réparer un peu l'injustice des contemporains en élevant des monuments, en donnant à quelque agglomération de notre province le nom du grand apôtre patriote de l'Ouest canadien, comme on l'a fait déjà au Manitoba.

LE SECRET DE NOS ANCETRES

Chaque maison est un sanctuaire.

Qu'on y trouve donc la croix de Jésus-Christ qui est le signe de toute maison chrétienne, et que l'image de Marie, la Mère de Dieu et notre Mère, soit inséparable du crucifix! Que l'eau sainte et le rameau bénit protègent la demeure contre les embûches de l'ennemi! Que le cierge de la Chandeleur y soit conservé, pour être allumé dans les instants de danger, à l'heure de l'agonie et de la mort!

Ah! nos pères possédaient le secret de cete vie toute chrétienne, où la religion avait sa place marquée en toutes choses!

Le repas était sanctifié par la bénédiction que récitait le chef de la famille. Trois fois le jour, quand l'airain sacré retentissait au clocher paroissial, chacun suspendait sa tâche et saluait avec amour la Vierge qui a donné au monde le Verbe fait chair.

A la limite du domaine était plantée une croix que le travailleur saluait pieusement au détour de chaque sillon. On trouvait encore dans la journée quelques instants pour réciter son rosaire, pour lire quelques pages d'un livre héréditaire qui contenait les principaux faits des deux Testaments et les plus beaux traits de la vie des saints.

La mère de famille ne croyait avoir satisfait à tous ses devoirs religieux que quand elle avait pu expliquer à ses enfants et à ses serviteurs quelque article de la doctrine chrétienne.

S'il arrivait que le glas funèbre annonçât un trépas, tous les frères et toutes les soeurs en Jésus-Christ du défunt s'empressaient de lui accorder le bienfait de leurs suffrages, et le culte des morts, si tristement négligé — ou si lamentablement laïcisé aujourd'hui, — se produisait par divers témoignages et par des pratiques qu'on ne saurait trop rappeler.

Enfin, quand le dernier rayon du jour ramenait autour du foyer la famille éparse, qu'il était touchant de voir les vieillards et les enfants, les maîtres et les serviteurs devant les saintes images confondre dans une même prière leur voix et leur amour.

Ces pieux usages attiraient les bénédictions du ciel; ils ennoblissaient la maison en même temps qu'ils la sanctifiaient, et ils reflétaient sur la société quelque chose de grave, de digne, qui maintenait, avec l'unité des dogmes de la foi, l'innocence des moeurs et l'union des volontés.

Cardinal Pie.

A SAINT-ADOLPHE

Les jeunes filles qui aimeraient à faire une retraite fermée à la campagne, seront cordialement reçues au couvent de Saint-Adolphe du jeudi soir, 26 juillet, au lundi matin, 30 juillet.

Comme l'an passé, des instructions particulières seront données aux institutrices. Elles sont donc spécialement invitées; mais, toutes les jeunes filles désireuses de retremper leurs âmes dans le calme de la prière et dans quelques jours de tête à tête avec Dieu, seront les bienvenues.

Ces saints exercices seront prêchés par le R. P. Gauthier, S. J., du collège de Saint-Boniface.

Les frais de la retraite sont fixés à cinq piastres. Les retraitantes seront attendues dans la journée du jeudi; elles pourront passer la journée du lundi à Saint-Adolphe, si cela leur fait plaisir. A toutes, la plus religieuse affection est déjà assurée.

L'A.C.J.C. AU MANITOBA

Vendredi, le 15 juin prochain, l'*Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française* tiendra au Collège de Saint-Boniface son congrès annuel. Les membres de l'A. C. J. C. devraient se faire un devoir d'être présents à ce congrès où seront discutées des questions importantes concernant l'Association.

Nous donnons ci-dessous le programme de cette journée. Nous en parlerons de nouveau la semaine prochaine.

8 heures: Messe de communion par Monseigneur l'Archevêque, avec sermon de circonstance par le R. P. Longpré, S. J.

9 heures 15: Allocution de bienvenue par le président du cercle La Vérendrye. Allocution du président du Comité Régional.

Autour de la Ferme

Si nous voulons durer et survivre au Canada, si nous voulons devenir un facteur économique de plus en plus important, il importe que tous fassent leur la parole de Mgr Labelle, le grand colonisateur: "Emparons-nous du sol."

Quelle belle pluie !

La pluie ne s'est pas fait attendre et même pour quelques endroits elle est peut-être venue un peu vite. En tout cas, je ne m'en réjouis pas plus qu'il ne faut. Une récolte abondante ou moyenne contribue certainement à notre avancement, mais il y a bien d'autres causes qui retardent nos progrès.

Songez donc aux années passées. Pendant la terrible guerre, le cultivateur se plaignait à tort, évidemment — ne doit-il pas toujours se plaindre?. On l'accusait presque d'être un profiteur de la guerre. Qu'a-t-il fait de cet argent? Combien de cultivateurs dans chaque paroisse ont profité de cette aubaine? Presque tous ont abusé de l'abondance d'alors. Cette année, si nous avions une bonne récolte et un bon prix, en profiterions-nous davantage? Je crains beaucoup.

Vous dites: Cette dernière pluie vaut bien des milliers de piastres! C'est vrai, mais cette pluie de piastres pourrait bien être suivie d'une grêle de fléaux. Les pauvres vieux, dites-vous, sont toujours à appréhender des malheurs. Il n'est pas nécessaire d'être vieux ou prophète pour prévoir que vous ferez, cette année, ce que vous avez fait par le passé.

Qui d'entre vous n'a pas entendu sa femme lui dire: La récolte sera bonne cette année; nous habillerons les enfants, entends-tu, mon homme! — Mais nous avons des dettes. — Ah! les dettes, tu feras attendre les créanciers. Nous mettrons, cette fois-ci, nos enfants à la mode. Ça c'est le fléau le plus commun après les beaux jours d'espérance du printemps.

Les agents de commerce ont du flair. Avec eux arrive une grêle de peinture, de dentelles, de montres, de bijoux, de beaux souliers, de chaussons de prix, de jolis bas de soie, de machines à coudre, d'autos, de pianos, etc., etc., etc. — Mais nous n'avons pas besoin de ces choses. Ca ne fait rien! Mettons-nous à la mode! — Mais nous pouvons bien nous en passer, de cet auto! — Il y a assez longtemps que nous payons des réparages pour ce vieux trictrac. Achetons une machine neuve. — Mais le piano! Ca paie dans une maison — Oh! il le faut! — Mais tu ne sais pas jouer et les enfants non plus. — Ils apprendront. Nous achèterons un piano, avec des lustres, des tapis, des meubles, etc., etc. Nous ornerons la maison. Il faut bien faire quelque chose pour y garder les enfants. Pendant que les enfants se promèneront en auto, les parents ne les verront pas de la soirée. Bienheureux seront-ils, ces deux vieux imbéciles, si leurs gars et leurs garçonnières reviennent pour reprendre le travail du lendemain.

J'ai honte de livrer à la publicité un tel portrait de nos familles. Malheureusement il ne convient qu'à un trop grand nombre. Si encore on escomptait seulement la récolte à venir pour se permettre de telles bêtises! Mais on escompte encore plus la bonté ou plutôt la faiblesse des créanciers qui font toujours confiance dans la bonne volonté de leurs débiteurs. On ne se gêne pas pour s'accorder du superflu, même quand on est certain de ne pas pouvoir payer les intérêts d'une dette qui aurait dû être soldée depuis longtemps. On ne peut pas toujours jouer de cette façon là.

Je vous en prie, mes amis, pensez donc à l'avenir de vos enfants. Bientôt viendra la dernière grande grêle qui vous enlèvera tout. Les créanciers se fatigueront de vous attendre, tout sera saisi et vous resterez vis-à-vis de rien. Que deviendrez-vous? Que deviendront vos enfants?

Encore une fois, réjouissez-vous du temps favorable, de la belle levée du grain, mais craignez la grêle, pas tant celle qui tombe des nues que celle des frivolités et de toutes les dépenses inutiles.

N.-C. JUTRAS, ptre.

La ruche, le berceau

La ruche contient le mystère de la vie. Les abeilles travaillent; mais leur existence est courte, et elles ne veulent pourtant pas que leur maison soit abandonnée. Alors elles préparent des berceaux; et la plus belle des abeilles, la reine, dépose un oeuf dans chaque berceau, un petit grain blanc, tout petit et fragile. Les ouvrières abeilles ferment la case et attendent. Elles attendent qu'une nouvelle abeille sorte du berceau où un oeuf seulement a été déposé.

Dans les plus petits lits de nos maisons, il y a des poupons emmaillotés. Un poupon d'un jour, c'est un tout petit être bien impuissant. Il a des yeux, mais il ne voit pas; il a des oreilles, mais il ne reconnaît aucun bruit; il a une langue, des pieds, des mains, mais il ne parle pas, ne marche pas, ne peut rien faire. On le prend, on l'entoure de langes, on le lave, on le couche, comme un petit paquet qui crierait. Et pourtant, c'est très beau et très grand le mystère qui est renfermé dans un bébé naissant: c'est le mystère de la vie humaine, la plus belle de toutes les vies de la terre.

Marie FARGUES.

Le Père d'Alzon terminait une lettre à un jeune homme par ces mots: "Surtout, mon cher ami, n'oubliez pas que la vie est bien courte, le ciel bien beau, et l'enfer bien chaud".

UN PEU DE COURAGE!

Du *Patriote de l'Ouest*

Un groupe de sénateurs de l'Ouest et de députés progressistes visitant, il y a quelques jours, une région industrielle et agricole de la province de Québec, a été très favorablement impressionné par "la tranquillité de l'esprit public et le contentement général de la population". Au dire du sénateur Laird, de Régina, c'est la caractéristique la plus frappante de la vieille province canadienne.

Tous les visiteurs qui nous venaient autrefois dans l'Ouest avaient l'habitude de nous trouver remplis de courage et d'enthousiasme. Partout régnait une fiévreuse activité. On vivait dans une atmosphère d'optimisme et de prospérité. En est-il encore tout à fait de même aujourd'hui?... Il faut bien avouer que non. On dirait que tout le monde s'est mis à broyer du noir. Ce ne sont partout que récriminations et doléances sans fin. Nous n'avons pas à répéter ici ces plaintes ni à examiner en détail si elles sont toutes pleinement justifiées. Nous constatons simplement un fait, et nous ajouterons tout de suite que le pessimisme est un très mauvais état d'esprit.

Au retour d'une absence, je suis moi-même frappé de l'aggravation de cet état d'esprit qui me paraît dangereux et contre lequel nous avons le devoir de réagir fortement.

Les idées noires ne produisent rien de bon. Elles ne peuvent qu'engendrer le découragement et le défaitisme. Il faut les secouer et les chasser. Ce serait mal de les entretenir et de les cultiver. Il y en a déjà trop qui se sont laissé envahir par ce pessimiste contagieux.

Notre pays n'a pas changé du jour au lendemain parce que nous avons changé nous-mêmes de dispositions. Notre pays reste encore comme il l'était, l'un des plus riches du monde, capable de nourrir ses habitants et des millions d'autres. La dernière récolte en a été une preuve. Son climat est rude, mais plus ensoleillé, plus sain et plus fortifiant que tout autre climat. Pourquoi n'y aurions-nous plus confiance?

L'Ouest a traversé une période de crise économique à laquelle il était mal préparé. Pour ceux qui voient tout en noir il est bien entendu que l'avenir va paraître encore plus sombre que le passé. Mais encore une fois, les idées noires sont injustes. Elles ne permettent pas de voir les situations telles qu'elles sont. Trop de fantômes se mêlent aux réalités.

Que faudrait-il donc pour réagir contre ce pessimisme? Tout simplement un peu plus de courage.

Nous nous plaignons de notre sort et nous oublions que toutes les populations de l'Europe sont infiniment plus malheureuses que nous. Nous envions peut-être nos voisins des Etats-Unis et nous ignorons que là, dans toutes les classes de la société, il existe un malaise général aussi profond sinon plus grand que chez nous.

Le Pape n'a-t-il pas indiqué les causes profondes du malaise qui règne dans le monde entier? N'avons-nous pas à nous appliquer à nous-mêmes ce qu'il en dit et les remèdes qu'il nous propose? Avons-nous conservé l'esprit d'économie et de sacrifice qui s'applique à tous les temps et à toutes les situations? N'avons-nous pas plus compté sur des réformes politiques et des remèdes extérieurs que sur la réforme de nous-mêmes et des causes personnelles qui nous éloignent de la paix intérieure et du contentement qui sont toujours les fruits du travail et de la pratique des vertus chrétiennes? N'avons-nous pas trop subi la contagion du matérialisme ambiant et du paganisme jouisseur, qui conduisent toujours à d'amères déceptions? Un examen sérieux nous démontrerait peut-être que tout ne tient pas aux circonstances extérieures.

Et encore celles-ci sont-elles devenues si défavorables qu'elles justifient le découragement? Nous ne le croyons pas. Au contraire, plusieurs indices nous permettent de croire que nous avons traversé les temps les plus durs et que l'Ouest est sur le point d'entrer dans une nouvelle ère de prospérité qui pour être moins bruyante n'en sera que plus solide. Ce n'est donc pas le temps de songer à partir en jetant le manche après la cognée, mais de reprendre confiance au pays.

Notre riche pays de l'Ouest, un moment désemparé par la crise économique, mérite cette confiance. Redevenons nous-mêmes et reprenons courage. Ayons le courage de tenir et nous ne le regretterons pas. Avons-nous oublié qu'il y a de ces moments difficiles dans toute vie de pionnier et que ceux qui ont réussi finalement ce sont toujours ceux qui ont eu de la persévérance? Il sera toujours vrai que toute pierre qui roule n'amasse pas de mousse, et que celui qui s'établit sur une terre et fonde une famille doit être un homme de courage.

Notre race n'a jamais manqué d'hommes de cette trempe. Souvenons-nous que ce qu'elle a accompli dans la vieille province de Québec qui fait aujourd'hui l'admiration des autres provinces, elle peut et doit le réaliser aussi dans l'Ouest par la pratique des mêmes vertus.

Nous pouvons d'ailleurs espérer du renfort. Il se fait actuellement un sérieux travail de colonisation qui se base sur les réalités du pays et qui n'a rien à cacher des difficultés à vaincre. Les sages paroles de nos évêques sur les avantages fonciers de l'Ouest ont eu ces derniers temps un grand retentissement dans l'Est. Ces voix autorisées sont entendues par les hommes de coeur. C'est une semence féconde. Comme celle qui vient d'être jetée dans la bonne terre de l'Ouest, elle germera en une abondante moisson.

Trève donc aux idées noires! Du courage, et bientôt l'Ouest aura retrouvé avec son robuste optimisme d'autrefois le secret de son ancienne prospérité.

A.-F. AUCLAIR, O. M. I.

FRUITS, LEGUMES ET FLEURS

Le succès dans la culture des fruits, des légumes et des fleurs, dépend à un tel point de la rapidité avec laquelle la plante prend racine et se met à pousser que nous ne saurions trop insister sur la nécessité de planter promptement, lorsque le moment est arrivé, et parfaitement.

Le meilleur moment pour planter les arbres, les arbustes fruitiers et les fraisiers, est dès que le sol est assez sec pour être travaillé, c'est-à-dire aux premiers jours du printemps, avant que la végétation soit en marche. Le moindre retard compromet les chances de succès. On ne saurait aussi trop prendre de précautions pour empêcher les racines de sécher avant de planter. Parfois, les racines sont déjà un peu sèches lorsque les plants arrivent. Si l'on retarde, elles se dessèchent encore plus; elles peuvent même mourir. Les arbres et les arbustes dont les racines sont mortes forment parfois leurs feuilles, une fois plantés, mais ces feuilles ne tardent pas à se dessécher et la plante meurt. Ouvrez donc les paquets d'arbres, d'arbustes et de fraisiers dès qu'ils arrivent; si les racines sont le moindrement sèches, trempez-les dans l'eau avant de les mettre en jauge.

Les fraisiers sont très sujets à chauffer, et s'ils restent en paquets pendant quelques jours, les racines peuvent en mourir. Sortez-les donc du paquet, mettez-les bien en jauge en étalant les plantes et les racines de façon à ce que la terre humide puisse venir en contact intime avec elles. Lorsque vous transportez au champ, pour les planter, les arbres, les arbustes ou les fraisiers, évitez le plus possible d'exposer les racines au soleil et plantez-le sans aucune perte de temps pour empêcher que les racines ne se dessèchent. L'une des choses les plus importantes en plantant est de bien tasser la terre autour des plantes, sinon l'eau n'arrive pas promptement ni d'une façon continue aux racines, et les plantes peuvent mourir parce que le sol autour des racines se dessèche trop après la plantation. La bonne profondeur est très importante. Les arbres et les arbustes doivent être plantés de deux à trois pouces plus profondément qu'ils n'étaient auparavant. C'est afin de pourvoir au léger soulèvement du sol qui se produit le premier hiver après la plantation. Cependant les fraisiers doivent être plantés autant que possible à la même profondeur où ils se trouvaient. S'ils sont mis trop profondément, ils ne viennent pas bien; s'ils ne le sont pas assez, ils peuvent mourir. En rabattant la cime des arbres et des arbustes de un tiers à la moitié de la hauteur, en taillant immédiatement après la plantation, on sera beaucoup plus sûr de réussir que si on laissait toute la cime, car il se détruit beaucoup de racines au cours de la plantation et il faut rabattre la tige en proportion.

Les mêmes soins sont nécessaires dans la plantation des légumes. Il faut empêcher que les racines ne se dessèchent et tasser le sol autour d'elles après avoir planté. Il faut endurcir les plants en les mettant dans une couche froide. Ceci est très important. Les plants sortant directement d'une serre ou d'un couche chaude et transplantés immédiatement en plein air ont un feuillage mou, très porté à s'abimer aux vents et au soleil. Les gelées légères sont aussi beaucoup plus à redouter chez ces plantes non endurcies; mettez-les donc dans une couche froide ou un autre endroit abrité, et protégez-les de la gelée quelques jours avant de les mettre en plein air. Les feuilles pourront alors beaucoup mieux résister au soleil, aux vents et aux gelées.

Certains légumes exigent une température beaucoup plus élevée que d'autres et il n'y a rien à gagner à semer leurs graines tôt ou à les planter tôt. La graine est fort exposée à pourrir sans germer lorsque la température du sol est trop basse et il suffit de très peu de gelée pour détruire certaines plantes.

Voici à quelles dates les plantes suivantes doivent être semées:

Graine à semer aux premiers jours du printemps: Betteraves, carottes, laitue, oignons, panais, pois, radis, choux-raves, cresson de jardin, salsifis, épinards, persil et poireaux.

Graine à semer en couches chaudes, mais dont les plants résistent à quelques degrés de gelée: choux, choux-fleurs, céleri.

Graine à semer après que tout danger de gelée est passé, à moins que les plantes ne soient protégées: fèves, blé d'inde, concombres et courges. La graine des choux tardifs ne se sème pas avant mai, mais les plants résistent à la gelée. La graine des rutabagas doit être semée tard, quoique les navets résistent à la gelée. Lorsqu'on désire avoir des patates précoces, on peut les planter même lorsqu'il est à craindre qu'elles ne gèlent après avoir levé; elles repoussent après la gelée, et partout où la saison est courte, c'est la plantation précoce qui donne les plus forts rendements.

Graine semée en couche chaude mais dont les plants redoutent la gelée: melons, aubergines, piments.

Les arbres et les arbrisseaux d'ornement exigent tout autant de soins dans la plantation que les arbres et les arbustes fruitiers. Il faut les planter de bonne heure. Les fleurs annuelles à repiquer demandent à être endurcies, de même que les légumes. Pour avoir des fleurs tôt, il est bon d'employer des plants plutôt que de la graine de la plupart des annuelles, mais l'alysse odorante, l'aschscholtzie, le pavot, la gysophile, le pourpier, etc., doivent être semés en plein air.

W.-T. MACOUN,
Horticulteur du Dominion.

Cours du grain fourni par Le Comptoir Agricole Ltée pour la semaine finissant le 4 juin 1923

PRIX DECHARGE A FORT WILLIAM OU PORT ARTHUR

Grains	Mardi 29 mai	Merc. 30 mai	Jeudi 31 mai	Vendi. 1 juin	Sam'di 2 juin	Lundi 4 juin
Blé No. 1 Nord	1.13¾	1.13⅞	1.14¼	1.11	1.11¼	Marché Fermé
2 Nord	1.12¾	1.12⅞	1.13¼	1.10½	1.11¼	
3 Nord	1.09¾	1.09⅞	1.09¼	1.07½	1.08	
Avoine 2 CW	.45¼	.46⅜	.46⅜	.45½	.46⅜	
3 CW	.42½	.43⅜	.43⅜	.42¾	.43⅜	
Orge 3 CW	.52	.52	.52⅛	.51¼	.52⅛	
4 CW	.47⅜	.47½	.47⅜	.47⅜	.47⅜	
Lin 1 NW	2.34½	2.30	2.28½	2.22	2.23	
2 CW	2.30½	2.26	2.24½	2.18	2.19	
Seigle 2 CW	.68⅝	.67½	.68¼	.66⅝	.66½	
Prix sur voie (Track)						
Base Blé 1 Nord	1.12¾	1.12⅞	1.13	1.09⅞	1.11	
Avoine 2 CW	.44⅞	.45½	.45¼	.44⅞	.46	
Orge 3 CW	.50⅜	.50⅜	.51⅛	.50⅜	.51⅛	
Lin 1 NW	2.33	2.29	2.27½	2.21	2.22	
Seigle 2 CW	.67⅝	.76½	.51¼	.65⅜	.65½	
Options						
Blé Mai	1.13¾	1.13⅞	1.14¼			Marché Fermé
Juillet	1.14¾	1.15	1.15½	1.12½	1.13	
Octobre	1.11⅝	1.11⅜	1.12	1.08⅝	1.09⅜	
Avoine Mai	.45⅞	.46⅜	.46⅜		[illegible]	
Juillet	.45⅞	.46⅜	.46⅜	.45⅜	.46⅜	
Octobre	.43	.43⅜	.43⅜	.42⅝	.43⅜	
Orge Mai	.52	.52	.52⅛			
Juillet	.53	.53	.53⅜	.52⅜	.53⅜	
Octobre	.51⅝	.52⅛	.52⅜	.51	.51⅜	
Lin Mai	2.34½	2.30	2.28½			
Juillet	2.35	2.32	2.30½	2.23	2.24	
Octobre	2.13½	2.09½	2.08½	2.06	2.04	
Seigle Mai	.68⅝	.67½	.68¼			
Juillet	.69⅞	.69⅝	.69⅞	.67⅜	.67½	

Le Comptoir Agricole Ltée
300 GRAIN EXCHANGE — WINNIPEG, MAN.

LE CATHECHISME AVANT TOUT

Préliminaires

J'avais d'abord choisi un autre titre, mais je lui ai substitué celui-ci. Je veux venger cet incomparable petit livre dont le nom seul fait sourire les imbeciles. Evidemment, ils ne l'ont jamais feuilleté que d'une main distraite. Aussi, ils ignorent qu'il est la quintessence du christianisme, le flambeau sans lequel les hommes marchent dans les ténèbres et passent comme un troupeau les yeux presque toujours fixes à terre. Ils ignorent que, si le Dante n'avait connu, cultivé et possédé à fond cette petite somme théologique, il ne serait pas l'auteur du chef-d'oeuvre qui l'a immortalisé, et qui a nom la *Divine Comédie*. "L'édifice de ce poème, en effet, est assis sur les fondements de la religion", comme le proclament les paroles suivantes de Benoit XV:

"De fait, la *Divine Comédie* divine, le mot est très juste n'a pour but, en définitive, même en ses éléments de fiction et d'imagination et dans les réminiscences profanes qu'elle renferme en de nombreux passages, que d'exalter la justice et la providence de Dieu, qui régit le monde dans le temps et dans l'éternité, qui distribue aux individus et aux sociétés récompenses ou châtiments suivant leurs mérites. Aussi ce poème chante-t-il magnifiquement, et en parfaite conformité avec les dogmes de la foi catholique, l'auguste Trinité du Dieu un, la Rédemption du genre humain par le Verbe de Dieu Incarné, l'immense et généreuse bonté de la Vierge Marie, Mère de Dieu et Reine du ciel, la béatitude céleste des élus, anges et hommes, et, en un saisissant contraste, les supplices des impies dans les abîmes; enfin, entre le paradis et l'enfer, la demeure des âmes qui, une fois consommé leur temps d'expiation, voient le ciel s'ouvrir devant elles. Et l'on constate, à travers tout le poème, que le sens le plus averti préside à l'exposé de ces dogmes et des autres dogmes catholiques." (1)

Principes

La science qu'il communique éclipse toutes les autres, est même en quelque manière la seule vraiment digne de ce nom.

Elle s'adapte merveilleusement à tous les cerveaux, dans la mesure que comportent l'âge, le savoir et le quotidien de la vie. Sa nécessité est évidente, puisque "l'homme est créé pour connaitre, aimer, servir Dieu, et pour être heureux avec lui dans le ciel pendant l'éternité".

C'est pourquoi Benoit XV a écrit: "Nous affirmons qu'une grande partie de ceux qui sont condamnés aux supplices éternels subissent toujours ce malheur à cause de leur ignorance des mystères de la foi, qu'ils doivent nécessairement connaître pour être comptés parmi les élus" (2).

Le prêtre est le dispensateur officiel de cette science, dont la mère est, pour son enfant, la première initiatrice. Personne, en effet, ne posséde à pareil degré cette "pédagogie enfantine" qui lui permet d'être mieux comprise même qu'un professeur de théologie.

Les choses étant ainsi, le catéchisme doit être au premier plan ou, du moins, sur un pied de parfaite égalité avec les matières profanes, dans nos écoles de toute catégorie, dans nos couvents et nos collèges.

Texte du catéchisme

C'est à l'école qu'il doit être mis sur le métier, appris et ressassé jusqu'à ce qu'il soit imprimé dans les cerveaux en caractères presque ineffaçables. Pour faciliter ce travail de bûcheron, peu poétique, il faut l'avouer, un pédagogue avisé mettra en lumière par la décomposition des mots, par des exemples et des comparaisons familières, une terminologie essentiellement et nécessairement théologique. Apprendre et retenir un texte incompris n'est l'apanage que des perroquets.

D'ailleurs, la lettre pure et simple du catéchisme n'est qu'une écorce, qu'il faut broyer pour dégager et mettre à nu la vérité qu'elle recèle. Sans doute, ce *baccalauréat ès lettres*, si je puis m'exprimer ainsi, s'impose rigoureusement; mais sa valeur n'est que conditionnelle. Un texte incompris, une fois effacé, il ne reste plus qu'une page blanche. On peut l'assimiler à un enfant riche de noisettes, mais malheureusement dépourvu d'un bon casse-noisette. Les amandes, il ne les croquera jamais que par coeur et en désir, ce qui est une maigre jouissance.

Ce minimum, autrefois l'idéal, ne peut plus l'être, sauf dans les cas de force majeure. Prétendre le contraire, serait s'illusionner.

Commentaire du texte

Le commentaire litéral doit donc marcher du même pas que le texte appris par coeur, être invariablement redit dans les mêmes termes, afin de ne pas dépister l'enfant, et s'amplifier à mesure qu'il croît en âge. L'estimer quantité presque négligeable équivaudrait à l'élimination du seul facteur capable de capter l'attention, d'intéresser et de meubler les jeunes cerveaux.

"Si ce labeur manque, a dit Pie X, les fondements font défaut, et ceux qui édifient la maison travaillent en vain" (3).

Les catéchistes professionnels le savent, ne cessent d'en faire l'expérience, et sont unanimes à proclamer qu'il en est bien ainsi.

C'est la thèse de Pie X, énoncée en d'autres termes: "En un mot, a-t-il écrit, la fonction du catéchiste consiste à commenter une vérité concernant la foi et les moeurs chrétiennes et à la mettre en lumière sous tous ses aspects.

"Comme, en outre, le redressement de la vie doit être le but de l'enseignement, le catéchiste doit établir un parallèle entre les préceptes de vie que Dieu a donnés et la manière dont les hommes vivent réellement; il faut ensuite se servir d'exemples opportuns et sagement choisis, soit dans les Saintes Ecritures, soit dans l'Histoire ecclésiastique, soit dans la vie des saints personnages, persuader les auditeurs et leur montrer du doigt pour ainsi dire de quelle façon ils doivent ordonner leur conduite; il faut enfin terminer par des exhortations qui portent les assistants à concevoir l'horreur des vices, à s'en détourner et à pratiquer la vertu."

Puis il ajoute: "Nous savons, à la vérité, que la charge de transmettre ainsi la doctrine chrétienne déplaît à beaucoup, car elle n'est appréciée qu'à une faible valeur et semble peut-être peu susceptible de conquérir la faveur populaire. Nous pensons cependant qu'une telle appréciation dénote des esprits qui se laissent conduire par la légèreté plutôt que par la vérité.

"Trop souvent, les discours les plus ornés, qui sont écoutés avec applaudissements, ont pour seul résultat de chatouiller les oreilles et n'émeuvent aucunement les coeurs" (4).

Mgr David Gosselin.

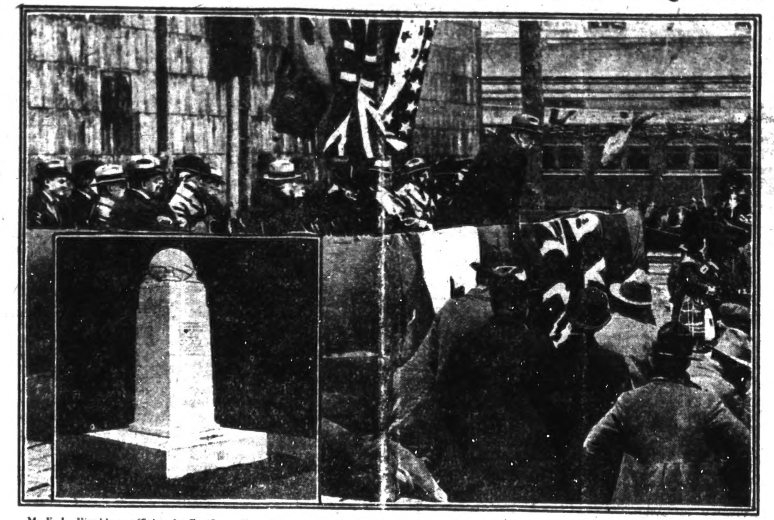
(1) Encyclique "In praeclara summorum".

(2) Instit. XXVI, 18.

(3) Encyclique "Acerbo nimis".

(4) Encyclique "Acerbo nimis".

Dévoilement du Monument Abraham Martin à Québec



M. F.-L. Wanklyn, officier du Pacifique Canadien, portant la parole au dévoilement du monument Martin à Québec. En bas à gauche, le monument lui-même.

M. Athanase David, secrétaire provincial, a inauguré samedi, le 12 mai, dans le port de Québec, le monument oeuvre de Henri Hébert, érigé par le Pacifique Canadien à Abraham Martin, que l'on dénomme le "premier pilote du roy sur le Saint-Laurent". Ce fut une fête du souvenir historique. Tous les orateurs se sont plu à faire part de leurs recherches sur Abraham Martin et à donner un sens à la cérémonie du jour.

Le monument consiste en une courte colonne carrée en granit provenant des carrières de Stanstead qui soutient un globe orné de chardons, emblème de l'Ecosse. Des fleurs de lys, sur fond de mer, forment les bas-reliefs. Deux inscriptions, l'une française et l'autre anglaise, rappellent au passant "Abraham Martin dit l'Ecossais, premier pilote du roy sur le Saint-Laurent et laboureur des plaines illustres qui portent son nom". Cette colonne se trouve près des hangars du service océanique du Pacifique Canadien, au bassin Louise.

D'après des recherches faites dans les documents historiques on peut conclure qu'Abraham Martin n'avait d'écossais que le surnom. Il a probablement vécu à Québec ou dans les environs. Il a donné dix enfants à la Nouvelle-France. Son troisième fils fut le second prêtre qui soit né au pays. Il fut nommé chanoine lors de l'érection du chapitre de Québec. Ces enfants ont fait souche avec les Coté, les Racine, les Clouthier et les Desgroseilliers. Benjamin Sulte, dans son "histoire des Canadiens français" l'inscrit comme pilote, au nombre des 31 personnes qui vécurent en Canada de 1629 à 1632. On trouve une confirmation de ce titre dans un acte signé le 15 août 1664 par six des premiers habitants du Canada.

Le sieur Adrien Duchesne, médecin du navire de M. De Repentigny fit cadeau à Abraham Martin du terrain qui fut appelé plus tard les plaines d'Abraham.

Un grand nombre de personnages étaient les invités du Pacifique Canadien. On remarquait sir Charles Fitzpatrick, lieutenant-gouverneur, M. Athanase David, M. J.-E. Caron, Mgr Laflamme, curé de la basilique; le colonel Fraser, de Toronto; Lawrence Burpee, le révérend Scott, Fortunat Hamelin, président de la corporation des pilotes Martin Madden, Henri Hébert, F.-L. Wanklyn, M. H.-R. de Saint-Victor, agent consulaire de France à Québec; E.-J. Hébert, du Pacifique Canadien; J. Murray Gibbons, agent général de publicité du Pacifique Canadien; l'abbé Casgrain, aumônier des immigrants; le révérend Shreve, Gérald Power, président de la commission du port de Québec; J.-A. Gauvin, commissaire; M. Cyrille Delâge, surintendant de l'instruction publique, etc.

Plusieurs journalistes de Montréal étaient venus spécialement à Québec pour cette circonstance, guidés par MM. Harry Smith et Raoul Clouthier, du service de publicité du C.P.R.

M. F. L. Wanklyn présidait la cérémonie. Il a prononcé le discours d'ouverture en un français excellent. Ensuite il a demandé à M. Athanase David d'inaugurer le monument.

M. Athanase David a parlé ensuite. Il déclare qu'il faut rappeler les grands souvenirs historiques à une génération distraite ou qui regarde au loin les mirages." Il paie un tribut d'hommage au premier pilote canadien et donne quelques détails historiques sur Abraham Martin.

Le révérend Love, représentant la St. Andrews Society a parlé ensuite. Puis Mgr Laflamme, curé de la basilique, a lu des extraits des vieux registres dans lesquels sont consignés des détails sur la famille d'Abraham Martin. Le colonel Fraser a parlé au nom des Ecossais. Il réclame Abraham Martin comme un de ses compatriotes.

M. Bona Dussault, au nom des pilotes, a prononcé un discours dont nous donnons la substance.

M. Dussault remercie les promoteurs de la fête d'avoir voulu reconnaître les mérites de sa profession en élevant un monument à celui qui en fut le fondateur au Canada. Il ajoute: "Pour nous pilotes canadiens-français, peu nous importe qu'Abraham Martin fut appelé l'Ecossais ou l'Ecossois, la généalogie que Mgr Laflamme vient de nous en donner nous justifie de le considérer comme l'un des nôtres et le fait qu'il fut le père de trois enfants baptisés sur notre sol nous fait croire qu'il est en tous points digne de servir de modèle à notre race". M. Dussault dit que les pilotes ont toujours eu de bons amis parmi les Ecossais. Il mentionne les Messieurs Allan qui ont été des protecteurs et des admirateurs des pilotes canadiens-français. L'un d'eux disait dernièrement que les pilotes du Saint-Laurent sont les meilleurs du monde entier.

L'orateur évoque les angoisses et les difficultés du métier de pilote par les nuits de brouillards ou de tempête. Il a la vie des passagers entre ses mains. La vue du monument les encouragera.

M. Dussault termine en assurant les compagnies maritimes de leur dévouement entier.

Après la cérémonie le Pacifique Canadien a donné un goûter au Château Frontenac à une cinquantaine d'invités.

A coeur vaillant rien d'impossible

(1)

Et Veuillot, le neveu et le fils des deux autres, celui que nous entendîmes ensemble, un soir, à Sainte-Thérèse, il y a quatre ou cinq ans, était devant moi! Non pas en chair et en os, bien sûr, mais dans une carte-poste du 20 janvier 1923, où sa main et sa plume avaient tracé ces lignes: "C'est avec une vraie peine que j'ai reçu le dernier numéro de votre excellente revue (2) et, puisque nous sommes encore dans la saison des voeux, je vous adresse, du fond du coeur, celui que, bientôt, une nouvelle série recommence! Pour moi, si fortement attaché au Canada, c'est comme un lien qui se rompt entre mon coeur et le pays sur lequel vous me fournissiez des renseignements périodiques si sûrs. Toujours fidèlement vôtre, François Veuillot." Cela fait du bien au coeur, au milieu des soucis de la vie, de se sentir soutenu. La résignation est une vertu difficile à pratiquer. D'un mot, d'une phrase, l'ami qui vous tend la main, montre une âme vaillante. O puissance de l'amitié solide; "A coeur vaillant, rien d'impossible!"

* * *

Séverine, la femme de lettres tant prônée il y a vingt ans, souffleta un jour, d'un coup de plume cinglant, un journaliste brillant: "M. le Marquis Henri de Rochefort, écrivit-elle, vous êtes un goujat!" L'autre, parce qu'il avait affaire à une femme, ne releva pas le gant, et il ne s'en porta pas plus mal. Je soupçonne que mon ami, M. Antonio Perrault, ne relèvera pas celui que vient de lui lancer une femme de lettres de chez nous. Vous verrez, en tout cas, qu'il n'en mourra pas. C'est que M. Perrault avait pris, vertement, contre deux critiques de l'auteur de l'*Appel de la race*, la défense d'Alonié de Lestres, dont naguère M. labbé Henri Lecompte nous parlait, avec tant d'enthousiasme, dans ces pages des *Annales*. De là, l'ire de Madeleine. Le silence et l'oubli sont parfois les meilleures armes des vaillants. M. Perrault et son ami Alonié continueront de respirer. "A coeur vaillant, rien d'impossible!"

* * *

C'est une singulière fortune que celle de ce roman de l'*Appel de la race!* En trois mois il en était à son sixième mille! On se passionne pour et contre. De Lantagnac est-il vraisemblable? Le roman est-il à clef? Le Père Fabien sait-il sa théologie? Maud Fletcher n'a-t-elle pas le droit, tout comme Jules, de répondre à l'appel de sa race? Fallait-il prendre d'une façon si tragique la motion Lapointe, ou n'y voir qu'une rouerie de politiciens? La meilleure tactique, pour défendre les droits trop méconnus de nos frères d'Ontario, est-elle celle de la bonne entente ou celle de tout ou rien? Je puis avoir là-dessus mon sentiment, mais ce n'est pas en quelques lignes qu'il se pourrait exprimer. Jules de Lantagnac, c'est le moins qu'on puisse dire, a une attitude bien extraordinaire. Je me demande s'il a bien pu vivre dans notre pauvre monde? Ce qui est sûr, c'est qu'il avait l'âme vaillante, oh! très! Or, "A coeur vaillant, rien d'impossible!"

* * *

Je voudrais me permettre, à mon tour, de protester contre l'une des affirmations de ce vaillant à l'idéal si haut placé. Je suis certain qu'Alonié de Lestres sait garder son âme sereine et que, quoi qu'on en ait écrit, il n'entend nullement avoir le monopole de la saine raison et du bon sens. Il me pardonnera de lui dire franchement qu'il me parait que son héros est beaucoup trop catégorique quand il enseigne gravement, et presque dogmatiquement, qu'avant 1900, on ne savait rien du vrai patriotisme dans nos collèges. Les circonstances sans doute n'étaient pas les mêmes. A supposer — ce qui, je pense, n'est pas le cas — que, après l'adoption de lois draconiennes contre le français, au Manitoba et en Ontario, dont le fameux réglement XVII condense la formule odieuse, le seul moyen de mener le bon combat soit aujourd'hui de réclamer à cor et à cri contre leur iniquité, était-ce la même chose au lendemain de la Confédération? Nos éducateurs d'il y a trente ans, qui s'appelèrent, chez nous, Nantel, Proulx, Rouleau et Pilon, pour n'en nommer que quelques uns, n'en déplaisent à Jules de Lantagnac, aimaient leur patrie et leur race et savaient la faire aimer. Ils avaient l'âme haute, eux aussi! Le monde, même au Canada français, n'a pas commencé en 1900, ni même en 1890. On savait, alors comme aujourd'hui, que, la lutte pour le droit et la justice doit se faire sans relâche et que, depuis toujours, "A coeur vaillant, rien d'impossible!"

* * *

Toute la question, aujourd'hui comme hier, c'est de bien examiner où se trouvent, pour mener les bons combats, les meilleures armes. Alonié de Lestres conviendra peut-être que son Jules de Lantagnac s'il esquisse de beaux gestes et fait de brillants discours, n'a pas réussi à faire triompher la motion Lapointe. Le succès n'est pas tout, évidemment, et je suis de ceux qui savent qu'il faut souvent s'en passer. Mais dans la vie des hommes politiques, il compte nécessairement, et, dans une mesure raisonnable, ils y doivent tendre. C'est M. Henri Bourassa — que Jules de Lantagnac a dû connaître, bien qu'il n'en parle point — qui écrivait hier (17 février) dans l'un de ses articles au *Devoir*: "En résumé et pour parler au clair, nous devons nous guérir de notre colonialisme abject sans tomber dans ce nationalisme outrancier si justement dénoncé par le pape Pie XI comme l'une des causes principales des maux dont souffre l'humanité." Oui, certes! Mais c'est là précisément le difficile. Où s'arrête le colonialisme abject et où commence le nationalisme outrancier? Nos vieux maîtres d'avant 1890 ne donnaient peut-être pas de définitions exactes en ces difficiles et délicates questions. Ils enseignaient, comme leurs successeurs d'ailleurs, et c'est bien quelque chose, que la meilleure façon d'être honnête homme et bon citoyen, c'est encore d'être un chrétien sincère, sans peur et sans reproche. Pourquoi tant récriminer contre eux? M'est avis qu'en leur temps, comme de nos jours, on savait et on enseignait fort bien aux jeunes que, si la route du devoir, du devoir national comme des autres, est rude et pénible, il reste: "A coeur vaillant, rien d'impossible!"

L'abbé Elie-J. Auclair,
de la Soc. Royale du Canada.

— *Les Annales Téresiennes.*

(1) Devise de Jacques Coeur.

(2) Allusion à la "Revue Canadienne", qui a cessé de paraître en décembre.

Nos vieilles chansons en France

Il nous fait plaisir de mentionner la récente publication par le "Pacifique Canadien, d'un magnifique recueil de nos anciennes chansons du terroir, intitulé "Vieilles Chansons françaises du Canada", dont nous venons de recevoir un exemplaire, envoi de la section française du département de publicité de la grande organisation de transport canadienne. Cette brochure renferme une quinzaine de ces vieilles balades qui nous furent pour la plupart apportées de France par les premiers colons qui défrichèrent les rives du Saint-Laurent il y a plus de deux siècles; elle est en plus illustrée de dessins artistiques et fort originaux et est précédée d'une intéressante préface de M. Marius Barbeau, d'Ottawa, une autorité en matière de folklore canadien.

Le Pacifique Canadien, qui il y a quelques années avait déjà publié ces vieilles chansons sous le titre de "Chansons of Old French Canada", accompagnées d'une préface rédigée en langue anglaise, a voulu en faire une édition entièrement française pour distribution en France cet été, sur le parcours de l'Exposition Roulante des produits canadiens, qui doit être inaugurée officiellement au Hâvre le 15 juillet prochain.

Nul doute que le geste délicat du Pacifique Canadien sera très favorablement apprécié par les populations françaises de là-bas, qui ne manqueront sûrement pas de reconnaître dans "En roulant ma boule", "A la claire fontaine", "Dans les prisons de Nantes", "Sur le pont d'Avignon", "La fille du roi d'Espagne", etc., quelques vieux airs encore en vogue chez elles.

Les grandes âmes paraissent être faites pour la religion.

Massillon.

EN PROVINCE

Nous prions nos correspondants de la campagne de nous faire parvenir leur correspondance au plus tard le samedi matin. Nous ne pouvons pas assurer l'insertion de celle qui nous arrive le lundi matin dans le numéro du mardi.

NOTES GENERALES

Toute correspondance non signée ne peut pas être insérée. Le nouveau directeur ne connait pas les pseudonymes qui étaient connus de son prédécesseur. Ceux qui ont envoyé des correspondances signées seulement d'un pseudonyme sont priés de faire connaître leur véritable nom, qui ne sera pas publié.

* * *

Prière d'être aussi court que possible, car l'espace est toujours question d'état.

* * *

Si nous pouvions nous assurer les services d'un correspondant dans chaque paroisse, nous serions au comble de nos voeux. Rien n'est plus facile que de relater tout simplement les faits et gestes de la localité. Le directeur y mettra la forme, s'il en est besoin.

* * *

Nous attirons l'attention de tous nos lecteurs de la campagne sur l'article intitulé: "Pourquoi pas?", publié à la quatrième page du présent numéro.

SAINT-MALO

Dimanche, le 3 juin, S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface a ordonné prêtre, dans notre église, M. l'abbé Ulysse Forest enfant de la paroisse. Etaient présents M. l'abbé Macaire, curé, le R. P. Laplante, C. SS. R., de Sainte-Anne des Chênes, MM. les abbés Sabourin, H. Messier, Moquin, Bellavance et Boulet. Les fidèles étaient très nombreux. Le nouveau prêtre a célébré sa première messe le lendemain et dimanche il chantera la grand'messe en présence de tous les paroissiens. C'est le premier enfant de Saint-Malo qui monte au saint autel. Nos sincères félicitations.

* * *

Grand pique-nique annuel, mercredi, le 13 juin, à Saint-Malo. Bienvenue à tous.

SAINT-NORBERT

Mgr Gabriel Cloutier, P. A., V. G., et curé, est parti le 24 mai pour Saint-Pierre de Montmagny, sa paroisse natale, qu'il n'avait pas revue depuis treize ans. Le 29, il a eu l'honneur de bénir le nouveau collège de Sainte-Anne de la Pocatière, son "Alma Mater", dont il est un insigne bienfaiteur.

LORETTE

Un vieux citoyen vient de nous quitter pour aller demeurer aux Trois-Rivières: M. Joseph Boisvert.

ST-JEAN-BAPTISTE

FETE DE DOLLARD

Un visiteur étranger, qui aurait passé dans notre village à l'aube du 24 mai, aurait pu se demander pourquoi il avait un air de fête, pourquoi ces nombreux drapeaux battant au vent, pourquoi cette fourmillière d'enfants remplis de joie, groupés devant l'église paroissiale et semblant attendre un événement extraordinaire. La première réflexion, qui se serait présentée à l'esprit de notre visiteur, aurait été celle-ci: c'est le "Victoria Day". Pardon, Monsieur, c'est "la fête de Dollard des Ormeaux", c'est la fête de la jeunesse. Ce glorieux défenseur et ses seize compagnons se dressent en ce jour comme des héros dans toute leur beauté ravissante et leur mâle courage. Ce sont ces braves qui ont sauvé notre race en 1660, en mourant pour notre pays, pour la défense de notre foi et de notre langue. Il convient donc, à cette occasion, d'enflammer notre patriotisme trop souvent endormi et d'éveiller dans l'âme du peuple le sens national.

A 10.15 heures le son de la cloche, tout en rappelant à l'âme des enfants le fait d'armes de Dollard au Long-Sault, convoque la gent écolière à l'église où une messe solennelle est chantée par les élèves du couvent. A l'issue de la messe, un sermon est donné sur les vertus et le patriotisme de Dollard. Quel beau spectacle de voir ces nombreux enfants, l'espoir de l'avenir et les hommes de demain, occuper entièrement les deux rangées principales de notre église et suivre d'une manière attentive les leçons de patriotisme qui leur sont enseignées.

Après la messe, plusieurs automobiles conduisent notre petit monde sur le terrain du cercle de l'A. C. J. C. pour prendre un diner champêtre. L'appétit est vite apaisé et on attend avec anxiété les divers amusements qui doivent avoir lieu. Enfin une cloche sonne et annonce des courses de toutes sortes: tous rivalisent d'efforts pour obtenir le premier ou le second prix.

Une partie de balle au camp attire l'attention de tous les spectateurs: notre équipe de jeunes se mesure avec l'équipe de Morris: le combat, semblable à celui de Dollard contre les Iroquois, fut acharné; nos joueurs durent baisser pavillon et s'avouer vaincus, malgré leur tenace résistance.

En un mot, les enfants s'en sont donnés à coeur-joie: l'entrain a régné sur le terrain durant toute l'après-midi. Comme tous les beaux jours ont une fin, il fallut revenir; mais tous étaient contents, souriants, l'âme encore toute embaumée du patriotisme de Dollard et emportant avec eux un souvenir inoubliable de la fête de Dollard des Ormeaux, dont ils parleront pendant longtemps.

UN ASSISTANT.

GRAVELBOURG, SASK.

LA FETE DE DOLLARD

Gravelbourg a célébré avec un religieux éclat la fête de Dollard des Ormeaux. Dès la veille, les drapeaux aux couleurs françaises flottaient dans les rues et sur les demeures: les avenues étaient pavoisées d'oriflammes et de fanions du Sacré-Coeur.

Le soir du 23, à l'heure de l'Angelus, les cloches lancèrent aux échos les tintements du "glas d'honneur" des dix-sept héros du Long-Sault, sauveurs de la patrie en 1660. La "Veillée des Armes" réunit dans l'enceinte de l'église paroissiale une assistance pieuse et recueillie. Le sermon fut donné par le R. P. Joseph Caron, O. M. I. Des cantiques, à thème patriotique, chantés avec entrain par les élèves du Collège firent tressaillir les coeurs de saint espoir en notre avenir religieux et national.

Dans la matinée du 24, une nombreuse communion générale, en souvenir de la suprême communion des martyrs du Long-Sault, fit exhaler vers Dieu une fervente prière pour l'Eglise et la Patrie canadienne.

La grand'messe solennelle fut célébrée à 10 heures par le R. P. J. Magnan, O. M. I., supérieur du collège, assisté de M. l'abbé Morissette, curé de Saint-Victor, comme diacre, et de M. l'abbé H. Laplante, comme sous-diacre.

Le sermon de circonstance sur Dollard des Ormeaux fut donné par le R. P. Joseph Poulet, O. M. I. A l'élévation, alors que l'Hostie s'élevait bénissante au-dessus de nos têtes ployées dans l'adoration, les cadets et les clairons du collège, en habits militaires, sonnèrent la charge et présentèrent les armes en mémoire de Dollard des Ormeaux, et firent résonner d'une salve vibrante les voûtes de l'édifice sacré.

La messe harmonisée de Gounod fut rendue avec maitrise par la chorale de Sainte-Philomène de Gravelbourg.

La rose symbolique de Dollard était portée avec ostentation et fierté par tous.

Dans l'après-midi, il y eut parades et processions dans les avenues de la localité au rythme enchanteur et aux cadences enlevantes de la fanfare de Laflèche et de celle du collège. Des tournois, concours et divertissements variés constituèrent la partie récréative du programme.

Messieurs les curés des paroisses avoisinantes, accompagnés de nombreux visiteurs, honorèrent cette belle fête.

La Bénédiction du Très Saint Sacrement ramena les paroissiens au pied du Tabernacle, vers la fin du jour, pour implorer la protection du ciel et des grands morts de la Patrie sur le Canada français.

Une séance dramatique et musicale, donnée avec grand succès par les élèves du collège, avec intermèdes de discours patriotiques, clôtura dignement cette "Journée du Souvenir" à la gloire de l'immortel Dollard et de ses valeureux compagnons.

Tous ont emporté dans leurs coeurs, en mémoire de ces imposantes manifestations patriotiques et religieuses, de pieuses et salutaires résolutions de travailler avec zèle et constance à l'oeuvre primordiale de notre expansion catholique et de notre survivance française dans ces immenses plaines de l'Ouest canadien.

ST-PIERRE

Dans notre dernière chronique, nous vous communiquions nos espérances de former une ligue de balle au camp, dont les équipes figureraient à notre fête sportive du 19 juin. C'est maintenant un fait accompli et les équipes de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Malo, de Morris et de Saint-Pierre s'y disputeront la palme. L'enthousiasme qui a régné aux assemblées et l'anxiété des joueurs font prévoir une saison des plus actives et des plus intéressantes. Tous ceux qui ont vu notre équipe à l'exercice s'accordent à dire qu'elle ne trompera pas notre espoir et qu'elle saura, comme elle l'a fait l'an passé, sortir victorieuse des rencontres finales de notre ligue.

Si nous avons de la balle au camp de premier ordre à vous offrir pour notre fête du 19, ce n'est pas tout et nous vous réservons des courses de chevaux qui, pour un grand nombre, seront une attraction qui ne le cèdera en rien à la première. Il nous fait plaisir de vous annoncer que dans ce domaine nous avons introduit une nouveauté tout à fait heureuse: nous faisons partie d'un nouveau circuit de courses portant le nom de "Circuit de la Vallée de la Rivière Rouge" et comprenant Morden, Miami, Morris, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Pierre. Nous sommes donc assurés du concours des chevaux de ces différentes localités; c'est dire que nous aurons des courses très intéressantes avec plusieurs entrées dans chaque classe. Là encore nous croyons que nos chevaux nous feront honneur. M. Ephrem L'Heureux, notre conducteur de chevaux bien connu, nous annonce que ses protégés seront en parfaite condition. Ce n'est pas trop exalter son mérite que de dire que la réputation des étables L'Heureux s'étend de plus en plus parmi les fervents du turf; aussi on craint les chevaux qui ont subi son entrainement.

Champion B d'abord, qui a tout balayé partout où il a couru l'an dernier; ce cheval appartient à M. Georges Préfontaine. Stella L. Patchen, heureuse acquisition de M. Noël Bougard, qui promet beaucoup. Dauphin Blaze, coureur des grands circuits, appartenant à M. Louis Poulin, propriétaire de l'Ouest, Jane, jument pur sang, qui fera son début cette année. J'aurais tort d'oublier Bessie H, de M. Ernest L'Heureux, qu'il conduit lui-même d'un oeil sûr et d'une main ferme, malgré son âge avancé. "Piton", de M. J.-L. Gagné, qui fut la surprise de tous l'été dernier, et "Queen", de M. Georges Hébert, qui tout dernièrement a fait son apparition sur la piste.

Ne l'oublions donc pas: le 19 juin, au Parc Jolys de Saint-Pierre, ces différents chevaux se mesureront avec tous ceux des villes et villages environnants qui, nous l'espérons, seront bien représentés.

DUNREA

Il s'est fait un trop long silence sur la rafle projetée de notre harmonium. On pourrait croire que tout est définitivement arrêté ou que le tirage a eu lieu à l'insu du public. Il faut donc revenir sur la question et renseigner tous ceux qui ont bien voulu nous encourager.

Il a été résolu de procéder au tirage le 10 juin après la grand'messe. De nombreux noms sont déjà réunis dans la boite magique et d'autres viendront encore les rejoindre, car d'ici au 10 juin chacun peut augmenter ses chances. Est-il quelqu'un qui a hésité jusqu'à aujourd'hui à acheter un ou deux billets? Nous lui conseillons de se déterminer et de risquer sa chance. Plus d'une fois, dans des occasions semblables, on a vu le dernier devenir le premier. Prix des billets: 25 sous, 5 pour une piastre.

* * *

Les enfants de l'école du Sacré-Coeur veulent terminer l'année scolaire comme il faut. Ils préparent une séance, dont il serait indiscret de publier le programme maintenant, mais qui nous procurera sûrement une agréable soirée.

N.-D. DE LOURDES

Nous apprenons avec plaisir les naissances et baptêmes suivants: chez M. Edouard Frey, Marie-Thérèse-Hélène-Mathilde; chez M. J.-B. Pantel, Marie-Ange-Berthe; chez M. Alphonse Lacharité, Marie-Anne-Zoé-Lauriana; chez M. Yves Dondo, Marie-Ange-Eudoxie. Félicitations et souhaits.

* * *

La mort vient d'enlever à M. Emile Daudet une petite fille, Marie-Emilienne, âgée de neuf mois. Nous lui offrons nos sincères condoléances.

JEUNE TOBIE.

BAPTEMES

Le 27 mai, Raymond-Alfred-Augustin, chez M. Joseph Rozière.

Pierre-Marie, chez M. Pierre Lemoing.

* * *

SEPULTURES

Le 28 mai, Maurice Roch, âgé de 10 mois.

Le 30 mai, Noël Monny, âgé de 5 mois.

Alphonse Le Néal, âgé de 16 ans.

La famille Le Néal remercie toutes les personnes qui sont venues de Notre-Dame de Lourdes et de Saint-Claude assister aux funérailles, bravant une pluie battante et des chemins affreux pour témoigner leurs sympathies à la famille si durement éprouvée.

La nouvelle direction de la chambre de commerce remercie sincèrement l'ancienne direction pour les services rendus à la paroisse.

LE VOYAGE DE PERRICHON

Les préparatifs sont presque complets pour la grande représentation qui doit avoir lieu au Collège de Saint-Boniface dimanche prochain, le 10 juin.

S'il faut en juger par les rumeurs qui circulent par la ville, "Le Voyage de Perrichon" promet d'être un des plus grands succès du Cercle Dramatique.

Sous la direction de M. Jean-Charles d'Auteuil, la troupe achève de mettre la touche finale à la pièce. Les répétitions marchent rondement.

On connait cette fine comédie de Labiche. Elle abonde en situations des plus comiques et promet de dilater la rate des plus insensibles. Imaginez-vous le gros carrossier Perrichon, M Joseph Landry, qui part pour un voyage à la Mer de Glace, accompagné de sa femme, Mme Georges Swan, et de sa fille, Mlle Hermine Paradis. Mais quoi? Qu'y a-t-il d'extraordinaire là dedans? Tous ont le privilège de faire un voyage quand bon leur semble. Oui, certes, mais il faut connaitre le type! Un bon bourgeois bien entiché de sa propre personne et posant comme un modèle de l'homme d'affaires par excellence; en un mot le type moderne d'un "bourgeois gentilhomme"

Mais il a une fille. Une fille charmante, Henriette. Celle-ci a rencontré dernièrement, à une soirée, deux gentils garçons qui lui ont présenté leurs hommages, et fait faire quelques tours de danse. Mais comme Perrichon, à la gare, s'apprête à acheter les billets, nos deux jeunes héros, par une coïncidence heureuse, se retrouvent et retrouvent Henriette.

Décidés à quitter la ville, mais n'ayant aucun but particulier en vue, Daniel Savary, M. Jean-Charles D'Auteuil, et Armand Desroches, M. Denys Goulet, s'informent adroitement de la destination de Perrichon et de sa suite et décident de les suivre.

La situation devient quelque peu embarrassante pour Daniel et pour Armand, sans parler de Perrichon et de sa bonne Caroline. Un plan. Armand et Daniel font un pacte. Ils se livreront une guerre amicale dont Henriette sera la récompense. Libre à eux de choisir les armes propres à leur faire obtenir le résultat voulu. Les situations désopilantes, qui surgissent de cette lutte sont des plus intéressantes. Ceux qui auront le privilège d'en voir le développement sur la scène du Collège s'en souviendront longtemps.

Les billets sont en vente à la Librairie Kéroack, rue Main, téléphone A 3543. Hâtez-vous de vous les procurer, car ils ne tarderont pas à être enlevés.

Les profits de cette séance sont destinés au fonds de reconstruction du Collège. Qu'on ne craigne pas la chaleur. L'oeuvre en vaut la peine et la comédie aussi. Donc tous au Collège, dimanche soir, à 8.30 heures précises.

Si vous demandiez aux damnés: Pourquoi êtes-vous en enfer? Ils vous répondraient: C'est pour avoir résisté au Saint-Esprit. Mais si vous demandiez aux élus: Pourquoi êtes-vous au ciel? Ils vous répondraient: C'est pour avoir obéi au Saint-Esprit tous les jours de notre vie.

Curé d'Ars.

Allons toujours. Pour lentement que nous avancions, nous ferons beaucoup de chemin... Ayons le courage grand et de longue haleine. — *Saint François de Sales.*

JEAN DE LA BRETE — Numéro 11

L'AILE BLESSEE

Feuilleton — LA LIBERTE

Paula, qui servait le café, lui présenta une tasse en disant:

— Je ne suppose pas, en tout cas, que vos questions soient aussi directes. Elles doivent ne pas dépasser d'une ligne la rectitude la plus absolue.

— Quels gens ennuyeux vous faites de nous! Si vous nous connaissiez un jour plus parfaitement, vous changeriez d'avis.

— Oh! les coteaux du Saumurois donnent abri à très peu de diplomates.

— Vous n'y vivrez pas toujours, sur les coteaux de Saumur... Peut-être, un jour, vous verrai-je, gracieuse et jolie, tenir un salon dans une des capitales de l'Europe.

Le ton de Landry écartait l'idée d'un sous-entendu et corrigeait la crudité du compliment; néanmoins le coeur de Paula battit plus vite.

— Moi? répondit-elle tranquillement; je suis destinée à une existence moins compliquée. Mon ménage, les joies paisibles de l'intérieur, un bel horizon champêtre, c'est le cadre dans lequel s'écoulera ma vie.

— Alors, vous ne serez pas à votre place. On n'enfouit pas un trésor, c'est absurde!

Elle jugea qu'il allait trop loin et se demanda s'il se fût permis d'adresser les mêmes paroles à Mlle de Cantecor.

Elle le regarda d'un air distant, puis répondit avec froideur:

— Je ne vois rien d'absurde dans la vie des miens.

Il demeura assez dérouté, et ce n'était pas la première fois que Paula le déconcertait par des réponses qui dénotaient une fierté sur le qui-vive, une indépendance orgueilleuse, qu'elle tenait de ses parents.

— Qu'as-tu? dit Odile en s'approchant de son frère.

— Rien, dit-il; ton amie est certainement extrêmement jolie, mais tu devrais lui donner des conseils sur sa toilette. Aujourd'hui sa robe ne lui va pas.

— Elle est blanche; le blanc va très bien à Paula!

— Je la trouve affreuse! répondit Landry, en posant sa tasse sur une table et en s'éloignant.

Odile, étonnée de l'humeur de son frère, pensa qu'il avait eu une escarmouche avec Paula et la chercha des yeux pour savoir si la physionomie de son amie révélait quelque trouble, mais Mlle Gerbert causait tranquillement avec un général et semblait prendre grand intérêt à l'entretien.

Dans la journée, Landry, qui revenait d'une promenade à cheval, rencontra Paula au bas de l'immense terrasse qui s'étendait sur toute la façade principale du château.

— Vous sortez, mademoiselle?

— Oui...

— Vous ne connaissez pas encore un des endroits les plus solitaires du parc; me permettez-vous de vous y conduire?

— Oh! très volontiers... je vais appeler Odile, répondit Paula qui monta vivement les degrés de la terrasse et alla chercher Mlle de Sainte-Luce.

Elle ne vit pas le mécontentement de Landry, qui fit siffler sa cravache en homme agacé. Il commettait une erreur en croyant un seul instant que Paula passerait facilement par-dessus les convenances, dont elle avait le sens, en dehors de son excellente éducation; mais si la présence de sa soeur ennuyait Landry, il ne pouvait plus se dérober et, en dépit d'une légère froideur, il se montra très aimable.

L'endroit dont il parlait était à l'extrémité de l'étang; des arbres, verts magnifiques répandaient une ombre si dense que le soleil la perçait difficilement et, dans le fond d'un sentier qui s'élargissait en clairière, un groupe de hêtres, rougis par l'automne, mettaient une note chaude admirable. L'eau, qui reflétait les arbres sombres, avait un caractère tragique, et Landry exprima la pensée de Paula en demandant:

— Ce lieu ne vous parait-il pas propice à un crime?

— Oui... il oppresse.

— Oh! reprit M. de Sainte-Luce, jamais il ne s'y est rien passé, à part des entrevues d'amoureux et d'aimables marivaudages. Mais cette sombre solitude est curieuse, si près de nos mondanités.

Odile, tout au bord de l'étang, regardait pensivement l'eau dormante.

— A quoi songes-tu, Odile? Il me semble que ton esprit est à l'unisson de la tristesse qui nous entoure?

Mlle de Sainte-Luce tourna son gracieux regard vers son frère.

— Je pensais à ce marivaudage dont tu parles... Si je ne l'aime pas dans son sens léger, je crois qu'il doit être doux de venir ici avec un fiancé pour se dire... ce que les fiancés doivent se dire.

— Surtout si le fiancé s'appelle Albert de Montrey, n'est-ce, pas, Odile?

— Oui, répondit la jeune fille avec simplicité. Mon cher Landry, puisque tu m'en parles, je suis contente que ce soit devant Paula et dans ce lieu romantique.

— Comment! serais-tu romanesque?... Jamais je ne l'aurais cru!

— Où vois-tu du roman dans mon attachement pour M. de Montrey?

— Le mot est exagéré, dit Landry d'un ton mécontent. Parlons d'une vague sympathie, et demeurons sur ce terrain.

— Choisis le terrain que tu voudras pour m'aider à batailler...

— Je ne t'aiderai pas à commettre une folie, dit-il nettement.

Odile alla à son frère et lui prit affectueusement la main:

— Pourquoi folie? dit-elle doucement.

— Pourquoi? Montrey n'a rien :ni fortune, ni position, ni nom.

— Oh! le nom... Le nôtre est celui d'une propriété; on nous a simplement donné le droit de le porter...

— Oui... voici cent ans de cela, et, cent ans avant, notre famille se retrouve dans des emplois publics honorables, parfois brillants. Par conséquent, notre naissance va de pair avec notre situation de fortune.

— Eh bien, tant mieux pour M. de Montrey s'il contracte une si belle alliance! dit Odile avec empressement.

— Du reste, il ne s'agit pas de tout cela, reprit Landry agacé; j'en ai parlé pour te rappeler que tu es en situation d'épouser qui tu voudras. La famille de M. de Montrey est bien, je le sais, mais obscure. Comme conditions extérieures, il n'offre rien! et rien, est-ce assez?

— Mais... et lui, et ses qualités personnelles? dit Odile.

— Lui, lui... eh bien, lui est un gentil garçon, mais ses qualités intellectuelles ne dépassent pas la moyenne.

— Les miennes non plus, répondit Odile en riant, donc nous sommes assortis. Je ne désire aucune qualité transcendante dans mon mari, si ce n'est la bonté. Et la bonté excessive n'est pas une qualité moyenne. M. de Montrey la possède d'une façon absolue.

— Il aime la campagne en rural... tu passerais volontiers ta vie au milieu des champs?

— Avec enthousiasme... Alors pourquoi, Landry, refuserais-tu d'influencer papa?

— Tu connais mes idées: une famille doit toujours chercher à ne jamais descendre; ses alliances doivent donc être choisies avec soin...

Son regard tomba sur Paula qui écoutait la conversation avec une attention passionnée, comme si, de l'intérêt que lui inspirait l'avenir d'Odile, jaillissait pour elle-même un intérêt plus direct.

— Du moins, continua Landry en hésitant, sauf exception, c'est la règle qui doit inspirer nos déterminations.

Odile avait suivi le regard de son frère et sourit intérieurement:

— Sauf exception... admets en ma faveur cette exception. Je ne suis qu'une jeune fille sans conséquence, dont le mariage est insignifiant pour la prospérité de notre famille. S'il s'agissait de toi...

LES CATHOLIQUES AU CANADA

Le R. P. Alexis, capucin, déjà connu par plusieurs études intéressantes sur le catholicisme français au Canada, publiera tout prochainement une brochure sur les catholiques et le dernier recensement. Ce sera un petit livre tout bourré de statistiques comparées. Nous sommes heureux d'en pouvoir dès aujourd'hui extraire quelqus chiffres pour le bénéfice de nos lecteurs.

Le nombre des catholiques s'est accru dans toutes les provinces du Canada, excepté dans l'Ile du Prince-Edouard et le Yukon. La diminution du nombre des catholiques dans l'Ile du Prince-Edouard provient d'une émigration qui atteint à la fois catholiques et protestants. Dans le Yukon c'est le résultat du départ de nombreux catholiques qui n'y trouvent plus de travail dans les mines d'or.

Si le nombre des protestants s'est accru au cours de la décade 1911-1921, c'est dû à l'immigration. L'excédent des naissances sur les décès est de beaucoup moindre chez les protestants que chez les catholiques, surtout de langue française.

La population catholique du Canada qui se chiffrait à 2,833,-041 en 1911 atteignait, en 1921, 3,383,663, soit un accroissement de 550,622. Les Canadiens français y ont contribué 397,892.

C'est Québec, tout naturellement, qui fournit le gros de la population catholique. Sur une population totale de 2,361,199, on y compte 2,019,518 catholiques dont 1,889,000 de langue française. Dans Ontario vous trouvez 248,000 catholiques de langue française contre 327,266 de toutes langues. Le groupe catholique français y suit probablement de très près le groupe catholique anglais s'il n'y est pas déjà aussi nombreux. A tout événement, ce n'est qu'une question d'années pour que les nôtres y constituent le plus important des groupes catholiques. Nous y arriverons par un plus grand excédent des naissances sur les décès. Les catholiques forment près de quarante-cinq pour cent de la population du Nouveau-Brunswick. Nul doute qu'au prochain recensement, ils y seront la majorité. On y compte 170,-319 catholiques sur une population totale de 387,876. De ces 170,319 catholiques, 121,000 sont de langue française, soit un peu plus de soixante-dix pour cent. Depuis un quart de siècle le Nouveau-Brunswick doit presque entièrement aux Canadiens français l'accroissement de sa population. Les derniers survivants de la génération actuelle y assisteront probablement au triomphe de la revanche acadienne. La situation des catholiques est moins brillante dans la Nouvelle-Ecosse. Ils n'y peuvent aligner que 160,802 des leurs contre 363,036 protestants. Tout près d'un tiers de ces catholiques, exactement 56,-619 sont de langue française. Le nombre des catholiques dans l'Ile du Prince-Edouard est tombé de 11,994 à 39,312 et celui des Canadiens français de 13,117 à 11,971. Ceci provient d'une forte émigration vers les autres provinces.

Voilà pour les provinces de l'Est; passons à celles de l'Ouest.

Nous trouvons au Manitoba, sur une population totale de 610,118, 105,391 catholiques, dont 40,638 de langue française. Le groupe catholique manitobain se compose de Canadiens français, de Français, de Belges, de Flamands, d'Irlandais, d'Allemands, de Polonais, de Ruthènes et d'Italiens. La même situation se répète dans les autres provinces de l'Ouest. En Saskatchewan, vous avez 147,292 catholiques sur une population totale de 757,510. De ce nombre, 42,152 sont de langue française. Des 588,454 habitants de l'Alberta, 97,178, dont 30,193 de langue française, sont catholiques. Dans la Colombie-Britannique, il n'y a que 63,880 catholiques, dont 11,246 de langue française. Cette province a 524,582 citoyens.

LA POPULATION CANADIENNE-FRANCAISE

En dix années, d'après les chiffres du dernier recensement du Canada, la population canadienne-française a fait un gain de 400,000 âmes, passant de 2,053,408 âmes en 1911 au nombre de 2,452,782 en 1921.

Un bulletin du service fédéral des statistiques, publié dernièrement, établit les chiffres de l'augmentation des Canadiens-français dans chaque province.

L'augmentation a été en chiffres ronds de 284,0000 dans Québec, 46,000 dans Ontario, 23,000 au Nouveau-Brunswick, 5,000 dans la Nouvelle-Ecosse, 10,000 au Manitoba, 19,000 dans la Saskatchewan, 11,000 dans l'Alberta, 2,000 dans la Colombie-Britannique. Par contre la population d'origine française de l'Ile du Prince-Edouard a diminué de 2,000.

Le Manitoba compte aujourd'hui 40,638 Canadiens français, la Saskatchewan 42,152, l'Alberta 30,913, la Colombie-Britannique 11,246, le Yukon 248 et les Territoires du Nord-Ouest 258, soit en tout 125,491 Canadiens français à l'ouest des grands lacs.

Dans Ontario ils sont 248,000; au Nouveau-Brunswick, Acadiens et Canadiens français, 121,000; soit tout près de 33 pour cent de la population totale; 56,619 dans la Nouvelle-Ecosse et 11,971 dans l'Ile du Prince-Edouard.

La population totale du Canada est de 8,788,483. Il y a dix ans elle était de 7,206,643.

POUR LE COLLEGE

Beau geste du collège d'Edmonton en faveur du collège de Saint-Boniface

Lundi soir, 14 mai, un auditoire d'élite rassemblé au Collège des Jésuites venait encourager nos jeunes étudiants, rendre hommage au R. P. Recteur, tout en contribuant à *la résurrection du Collège de Saint-Boniface.*

Le clergé séculier et régulier, en grand nombre, voulut bien honorer de sa sympathique présence la représentation comique et dramatique du soir, donnée dans la salle même du collège. On distinguait dans l'auditoire Mgr Pilon, P. D., curé de Morinville; le R. P. Blanchin, provincial des Oblats; MM. les curés Lepage, de l'Immaculée Conception; Bernier, de Beaumont; Grenier, de Lamoureux; MM. Landreville et Laliberté; les RR. PP. Thomas-Marie et Bérard, O. F. M., le R. P. Naessens, O. M. I.; le R. P. Tavernier, O. M. I., curé de St-Joachim; le R. P. Lebris, O. M. I., supérieur du Scolasticat; les RR. PP. Langlois, Smith, Lacoste, Monge, Hétu, O. M. I.; le R. P. Gaborit, S. C. J., curé de Calder, et le R. P. Cochet, S. C. J.; enfin plusieurs autres amis dont nous n'avons pu prendre note, sans compter les membres les plus marquants des diverses classes de la société française d'Edmonton et des environs.

La première pièce au programme faisait la satire de certains travers du monde collégien; les "Types de Collégiens" qui défilèrent en une gaie et vivante saynète surent attirer des applaudissements nourris, malgré l'âge et l'inexpérience de la plupart des figurants.

L'orchestre donna aux entr'actes un excellent choix de musique classique, et avec tout le brio dont sont capables des amateurs pour la majorité imberbes.

Le choeur "A un Brave", paroles de "Manitobain" et musique du R. P. Gaborit, S. C. J., obtint l'honneur du rappel, en même temps que les éloges émus — quant à l'interprétation et l'accompagnement de l'artiste distingué, auteur de la musique.

Puis vint le drame: "Pour l'âme d'un Père"; l'exposition, tout de suite captivante, puis lutte ouverte et désespérée saisirent profondément l'auditoire et mouillèrent bien des yeux. Tous les acteurs remplirent leur rôle avec âme et simplicité, sans cependant manquer de force ou même d'âpreté. Le dénouement surtout fut des plus poignants, en même temps qu'une leçon élevée et féconde s'en dégageait, conquérante.

Enfin, une charmante comédie, "La guérison" de Pierrot, mit en scène un tout jeune et très artificieux Ulysse, doué surtout d'un larynx insurpassable pour les lamentations, mais qui eut affaire à un Nestor d'une rouerie plus consommée encore, et d'aussi excellent gosier dans le genre sus-indiqué; avec cela, une ménagère très dégourdie et un médecin à la Molière: c'est plus qu'il n'en fallait pour forcer un auditoire averti à se tenir les côtes avec une étonnante persévérance.

Tous partirent enchantés d'une séance où le rire et les larmes se mêlaient si agréablement.

Au nom de nos frères éprouvés de Saint-Boniface, le Collège tient à remercier les amis de l'institution qui sont venus en si grand nombre, ainsi que toutes les personnes généreuses qui ont bien voulu ajouter au prix du billet une substantielle obole.

L'Union d'Edmonton.

UNION CANADIENNE

CANIGRAMMES

Jean fut très bref: "In vino veritas", dit-il. C'est ainsi que courbettes aimables d'antan se changèrent en vérités plus ou moins douteuses.

* * *

Harry, malgré son insigne de comité, ne pouvait arriver à l'objet de ses désirs. Mais samedi soir dernier il "dodgeait" d'une façon comique. Sa machine va beaucoup mieux à reculons qu'en avant.

* * *

Je me demande ce que peut bien avoir l'air le château Roland ces jours-ci. Gros Gus nous renseignera sous peu à ce sujet.

* * *

Mussolini a fait beaucoup de bien à l'Italie, dit-on. Ce n'est pas une raison pour que nos jeunes (oh! très jeunes) Canadiens en portent le deuil. Ils portent probablement le deuil de toute la partie en haut du cou avec ces cols noirs!

* * *

Fais assurer tes pompes, Léopold. Ca sera plus sûr quand Harry te visitera avec son "dodger".

CANIS.

— Ce serait en effet bien différent, quoi que je n'admette pas un instant que tu sois "une jeune fille sans conséquence". Mais que pense Mlle Gerbert de tes projets? dit-il d'un ton déférent, en se tournant vers Paula.

— Oh! moi, répondit Paula, je suis résolument du parti de votre soeur. Qu'elle suive simplement son coeur, il lui donnera le bonheur.

Odile regardait son frère curieusement, car elle croyait avoir fait une découverte qui l'enchantait.

— Aide-moi, Landry, je t'en prie! Il faut bien aboutir; voici un mois qu'on discute. Tu as dans la maison une grande influence; use d'elle pour me servir. Je ne croyais pas moi-même être aussi attachée à mon idée; mais, depuis le jugement si sommaire de nos parents sur M. de Montrey, je sens que...

Elle s'arrêta en rougissant, un peu dépitée par l'air moqueur de son frère; mais son visage s'éclaira quand Landry se pencha vers elle pour l'embrasser.

— Toujours la vieille histoire, dit-il; la résistance, ou un semblant de persécution, avive les sentiments, même ceux de la timide Odile. Soit! je parlerai et te soutiendrai.

— Peut-être même serait-il bien d'envoyer une invitation à M. de Montrey et à sa mère pour la réception qui suivra le dîner de jeudi?

— Soit encore! dit-il en riant; ne serait-ce que pour prouver aux Montrey, que, quoi qu'il arrive, nos relations doivent rester celles du passé.

— A charge de revanche, Landry! dit Odile en lui sautant au cou.

Landry, les mains posées sur les épaules de sa soeur, la tint devant lui et, plongeant ses yeux dans ceux d'Odile, répondit posément:

— Moi! je me dois à ma carrière.

Paula crut découvrir un regret dans l'intonation de M. de Sainte-Luce et se demanda si, étant aimée de lui, il la sacrifierait à son ambition ou l'associerait à sa fortune.

Dans son ingénuité, elle eut des remords de le soupçonner d'un calcul, au cas où il eût éprouvé un amour sérieux; elle pensa tout à coup à Mlle de Cantecor, et la considéra comme sa seule rivale; or, chaque jour lui apprenant le pouvoir de sa beauté, son visage rayonna au point que Mlle de Sainte-Luce et son frère remarquèrent cette expression de bonheur.

— Quelle idée bienfaisante apercevez-vous sous ces ombrages? demanda Odile.

— Celle qui présidera à votre heureuse destinée, répondit gaiement Mlle Gerbert. Elle prend une forme avenante et marche sur ces eaux sinistres pour savancer vers vous et vous couvrir de fleurs.

— Oh! quelle idéaliste! dit Landry avec une pointe de moquerie.

— Idéaliste fervente! dit-elle vivement. Mais cet endroit porte son idéalisme en lui-même, sans que les hommes se mêlent de le parer.

Si Landry, avec son ambition, était assez disposé à piétiner sur les obstacles qui pourraient un jour l'entraver, il était apte à se laisser toucher par les côtés élevés de l'esprit et de la nature de Paula.

Plus elle montrait de confidance dans la vie, d'inexpérience dans ses jugements, plus il la trouvait séduisante, plus il rêvait aux joies de façonner cette riche nature par une vie brillante, d'assister à l'épanouissement de qualités qui s'ignoraient encore elles-mêmes.

Mais le calcul, dont la seule pensée paraissait à Paula offensante pour lui, traversait sans cesse ses désirs et les amoindrissait ou les dispersait momentanément.

Chez elle, aucun calcul n'entravait les espoirs secrets, et chaque heure ajoutait à la sympathie qui l'attirait vers lui. Dans cette journée, il avait grandi aux yeux de Paula; il avait été bon, affectueux avec Odile; en un mot l'écorce mondaine, que Mlle Gerbert n'aimait pas toujours, s'était brisée pour laisser voir l'homme de coeur.

Le soir, jamais la méditation de Paula, sur les menus incidents de la journée, n'avait encore été aussi douce, et ce fut sous son influence qu'elle écrivit à M. Ceyrel:

"Je suis sûre que vous me reprochez mon silence, mon cher oncle; je me le reproche à moi-même, mais vous savez, ou ne savez pas, que les mondains sont des gens affairés qui ne se possèdent plus.

"Aucune expression ne pourrait vous dire l'agrément de mon séjour ici. Chaque jour augmente cet agrément, fût-ce par un détail inaperçu jusque-là ou par l'arrivée de gens nouveaux à observer.

"Les hommes sont intéressants à étudier parce que, souvent, ils ont de la notoriété par leur savoir, ou leur action dans des fonctions publiques. Un vieux conseiller d'Etat et un général mont prise en gré; nous discutons ensemble à tort et à travers. Malheureusement, le premier va partir. Pour ceux qui passent comme moi à Sainte-Luce, il semble que rien ne doive jamais arrêter le mouvement qui met en commun les élégances de la forme et les plaisirs de l'esprit.

"Un coup de baguette nous a enchanté pour détruire autour de nous la vulgarité et nous enlever l'aptitude à devenir terre à terre. Plusieurs de mes vagues conceptions sont réalisées dans cette existence de choix.

"Vous jugerez que mon enthousiasme m'aveugle? Non, j'aperçois les défauts de beaucoup de ces mondains; un des principaux, à mon sens, est de subordonner leur jugement à ceux des autres, et d'attacher une importance absurde à l'opinion du monde. Mais ces défauts mêmes deviennent des qualités dans les relations de chaque jour, car ils font agir ces gens aimables en vue de se plaire réciproquement.

"Au milieu de rapports si éphémères, je nai pas besoin de voir bien avant dans les coeurs, et je ne prends que ce que l'on veut laisser voir: l'aménité, l'esprit, la grâce élégante qui, par le génie de Mme de Sainte-Luce, a mis partout sa marque exquise.

"En même temps, aucune prétention; chacun se meut naturellement dans une atmosphère qui par là même n'a plus rien de factice.

"Du reste, la mondanité, dans le sens frivole de ce mot, est plus que tempérée par la présence dhommes graves, de femmes cultivées. Ce n'est pas un milieu uniquement préoccupé de futilités, loin de là! on y pense, on y lit, on y discute, et jai vu la conversation s'élever à un niveau que vous auriez apprécié.

"M. de Sainte-Luce, très intelligent, est avec moi d'une bonté qui seule me ferait aimer Sainte-Luce. Son esprit a moins d'étendue que celui de son fils, ou plutôt — car je m'exprime mal — il est plus spécialisé; l'esprit de M. Landry généralise plus vite, probablement parce que, depuis près de dix ans, il est en contact avec des hommes de races différentes.

"Enfin ici le charme le plus délicat, le plus subtil, c'est Odile! Tandis que moi je vois, je sens vivement la poésie de sa vie, elle voudrait fuir au milieu des solitudes... "Un coeur a une chaumière" n'est pas pour elle un vain mot. Il est vrai que sa chaumière ne peut être que très dorée. N'importe! Sa vie, si elle l'arrange comme elle l'entend, ne ressemblera pas à celle de Sainte-Luce ou de Paris.

"Les désirs modestes d'Odile me la rendent plus délicieuse, et je l'apprécie, je l'aime cent fois plus depuis que je la vois si simple, si peu ambitieuse dans une position qui l'autorise à tout avoir, à tout désirer.

"Adieu, mon cher oncle; huit jours seulement que je suis ici, huit ans en vérité! tant j'ai vu et observé."

VIII

Dans l'après-midi du mercredi, le duc de Cantecor et sa fille vinrent à Sainte-Luce.

Odile entra vivement chez Paula qui écrivait à ses parents.

— Les Cantecor arrivent avec les Moley, Paula, venez vite!

— Mais ma présence n'est pas nécessaire; permettez que je reste chez moi pour terminer ma lettre.

— Vous la terminerez plus tard, et au moins je n'entrerai pas seule dans le salon, c'est toujours un supplice pour moi. D'autant que tout le monde y est réuni. Vite, Paula!

Le duc de Cantecor, depuis quelques années, vivait assez retiré à la campagne, moins par nécessité que par raison de santé, car, si sa fortune avait considérablement diminué, elle était encore suffisante pour tenir un honorable train de maison.

(A suivre)

CHEZ LES CHEVALIERS DE COLOMB

Tous apprendront avec plaisir qu'il a plu à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Winnipeg de nommer le distingué et dévoué curé de la paroisse du Sacré-Coeur, le Révérend Père Alcide Normandin, O. M. I., chapelain du nouveau conseil français Provencher.

Le nouveau chapelain a pris part, avec le Conseil, à la procession de la Fête-Dieu à Saint-Boniface, dimanche dernier. 98 Chevaliers étaient présents, ayant à leur tête M. J.-A. Hebert, grand chevalier, M. P.-A. Talbot, assistant grand chevalier, et M. Jean Arpin, trésorier d'état.

L'assemblée régulière du Conseil Provencher aura lieu jeudi, le 7, à 8.30 heures. Inutile de répéter que, vu l'organisation récente de ce Conseil, tous les membres sont instamment priés d'y assister, afin d'aider à bien mettre l'oeuvre en marche.

Quiconque aura la haute main sur l'industrie cinématographique aura la main sur le plus puissant moyen d'exercer une influence sur le public.

Edison.

SACRE-COEUR

Pour le pique-nique de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg, qui aura lieu le 17 juin, il y aura au coin de Portage et de la rue Victoria, près de Sturgeon Creek, une grande banderole et des drapeaux pour indiquer l'endroit où il faudra descendre des tramways. De plus, des automobiles feront le trajet de la descente au lieu du pique-nique pour y conduire les familles qui ne voudraient pas faire ce petit parcours à pied.

Le Comité organisateur promet un programme d'attractions variées et même d'inédites des plus comiques. Venez-y nombreux. Vous ne regretterez pas votre journée. Donc, le 17 juin, rendez-vous général des amis du sport et du plaisir.

* * *

Pour la fête patronale de la paroisse, dimanche, la chorale a préparé une messe spéciale en musique, qui sera accompagnée d'un quintette à cordes.

* * *

Dimanche prochain, à trois heures, assemblée générale de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg dans la salle paroissiale.

* * *

De passage au presbytère, la semaine dernière: R. P. Renaud, O. M. I., et le Frère Beaudoin, de Pakitawagan, Sask., et le R. P. Bousquet, O. M. I., principal de l'école indienne de Fort Alexandre.

KERMESSE

Vendredi et samedi, les 15 et 16 juin, une kermesse sera tenue sur les terrains de l'archevêché de Winnipeg, au profit de la cathédrale Sainte-Marie. Chaque après-midi et chaque soir il y aura des amusements variés. Cinq cents enfants figureront dans de superbes "pageants". Que tous les catholiques de la ville se fassent un devoir d'aider l'église mère de l'archidiocèse.

ANNIVERSAIRE

Cette année 1923 marque le cinquantième anniversaire de la fondation de l'Académie Ste-Marie. Pour commémorer ce joyeux anniversaire la société des Académiciennes donnera un thé, à l'Académie, samedi, le 9 juin, de 3 à 6 heures de l'après-midi. Toutes les anciennes élèves sont cordialement invitées.

CONCOURS FRANCAIS

Samedi, 9 juin, aura lieu le premier concours français organisé par l'*Association d'Education*. Nos meilleurs voeux de succès aux nombreux candidats et candidates.

COLONISATION

M. l'abbé J.-A. Normandeau, prêtre colonisateur pour le Manitoba, arrivera à Winnipeg le 13 juin avec un groupe de colons. Bienvenue aux nouveaux Manitobains et avis à leurs parents et amis. Le train entrera à la gare Union à 7.30 heures du soir.

Nous recommandons à nos lecteurs deux importantes brochures de M. l'abbé J.-Ad. Sabourin, chancelier du diocèse de Saint-Boniface: *Précis de l'Histoire des Ruthènes et de leurs Relations avec les Polonais et avec Rome*, et *En Face de la Persécution Scolaire au Manitoba*. Prix: 35 et 25 sous.

Le Rév. August Wischoff, de Oconto Falls, Wis., écrit: "Moi et bien d'autres avons expérimenté l'effet adoucissant et curatif du Novoro du Dr Pierre. Afin d'aider mon prochain je garde toujours une provision de ce remède en main." Nous n'avons pas connaissance d'un remède si généralement accepté sans réserve par le clergé et la presse que cette simple préparation herbeuse. Ce n'est pas une médecine de pharmacien. Ecrivez Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501, Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.

St-Boniface

Entretien des boulevards et embellissement

Une réunion de citoyens habitant la rue Victoria a eu lieu, chez MM. Desjardins Frères, pour statuer sur les précautions et moyens à prendre à fin de donner à leur rue et aux abords de leurs maisons un des plus beaux aspects de la ville de Saint-Boniface.

Cette association constituée a pour président le Dr D. Collin et pour secrétaire M. J.-N. Jutras. Les membres exécutants sont MM. W. Raymond, J.-A. Desjardins, C.-W. Francis, A. Pinvidic et A.-C. Wimble.

Le but de l'union est d'obtenir de la municipalité un boulevard avec vert gazon et une plantation d'érables le long de la rue Victoria. Une fois leur désir satisfait, les membres de cette union s'engagent à entretenir et à protéger le gazon et les arbres par tous les moyens possibles, en empêchant les délivreurs et les enfants de traverser la pelouse.

Nous félicitons tous ces propriétaires réunis de leur idée ingénieuse et de leur heureuse initiative.

A la cour de police

Les amendes recueillies en cour de police pour infraction à la loi de tempérance, durant le mois d'avril, ont produit le respectable total de $306.35, dont la ville de Saint-Boniface a bénéficié de 50 pour cent.

Modification de règlement

Il sera apporté une modification au règlement de l'électricité pour l'usage des appareils de chauffage, poêles, eau chaude, fer électrique, etc., etc., afin de procurer une plus grande sécurité aux personnes qui les emploient. Il sera probablement nécessaire d'augmenter les frais d'installation. Mais si on compare les nôtres, qui sont de $15, à ceux de Winnipeg, qui s'élèvent à $50, on considérera la dépense comme une simple bagatelle.

BELLE REUNION

Les nombreux amis de M. Aimé Lévêque et de Mlle Rose-Anna Ricard se sont réunis samedi soir, dans la salle des Forestiers, pour offrir leurs souhaits de bonheur aux futurs mariés. L'asistance était des plus gaies et des plus choisies. Les organisateurs ont certainement fait un succès de la chose. D'abord la salle était remplie, et la partie musicale et vocale était du meilleur goût. L'orchestre de M. Emilien Couture fournissait la musique, qui fut, comme toujours, au goût de tout le monde, c'est-à-dire classique, entraînante et enlevante. M. Jack Van der Straeten, le bien connu et renommé ténor belge, a donné plusieurs morceaux de son répertoire. Enfin splendide programme d'un bout à l'autre.

Mais il ne faut pas oublier de mentionner que le principal numéro du programme fut certainement l'adresse aux futurs mariés, lue par Mlle Georgeline Bélanger au nom de tous les amis de M. Aimé Lévêque et de Mlle Rose-Anna Ricard, et accompagnée d'un magnifique cadeau.

Le mariage aura lieu jeudi, le 24 mai, et les jeunes mariés partiront en voyage de noces pour St-Paul, Minn., immédiatement après la messe. Nos félicitations et nos meilleurs souhaits aux futurs mariés.

G. TALA.

Une huile efficace — L'Huile Electrique du Dr Thomas n'est pas un assemblage quelconque de substances médicinales dont on force la vente par l'annonce, mais c'est le résultat d'une enquête soigneuse sur les qualités curatives de certaines huiles dans leurs effets thérapeutiques. C'est une combinaison rare qui a gagné et retenu la faveur du public depuis le commencement. Un essai loyal vous convaincra de son efficacité pour soulager et guérir.

FORESTIERS CATHOLIQUES

Grande partie de cartes au profit du Collège, dimanche prochain, organisée par les Forestiers Catholiques, dans leur salle, no 27, avenue Dumoulin, Saint-Boniface.